ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2122 - 3 avril 2009 - **prix : 1 €** - DOM 1,50 €

Stock-options, bonus...

Derrière les serviteurs grassement payés, il y a les vrais maîtres de l'économie

Continental, Caterpillar...

Les travailleurs en lutte

Sommaire

Leur société

p. 4 ■ Après le 29 janvier, le 19 mars et avant le 1er mai : quel plan de lutte ?
■ L'Afrique selon Sarkozy

p. 5 ■ Hold-up sur les retraites
■ La hausse du chômage se poursuit
■ Restos du coeur : c'est l'histoire d'une crise

p. 6 ■ Darcos et Besson : sauve qui peut devant les manifestants
■ Dassault : maire milliardaire et moeurs nauséabondes

Dans le monde

p. 8 ■ États-Unis : Obama veut faire plier les ouvriers de l'automobile

p. 9 ■ G20 à Londres : le grand vide
■ Mayotte : départementalisation et relents de colonialisme

p. 10 ■ Sommet de l'OTAN : une machine de guerre contre les peuples
■ Turquie : les créationnistes réactionnaires à l'œuvre

p. 11 ■ Espagne : l'IVG et l'hypocrisie des calotins

p. 16 ■ Guadeloupe : des dizaines de grèves
■ Israël : les travaillistes à la remorque de la droite et l'extrême-droite
■ Brésil : un luxe provocant

Il y a dix ans

p. 11 ■ Les bombardements de l'OTAN sur la Serbie et le Kosovo

Dans les entreprises

p. 7 ■ Continental Clairoix, Toulouse, Arcelor Gandrange

p. 12 ■ Hôpital de la Conception – Marseille
■ Peugeot-Citroën : le licencieur licencié

p. 13 ■ SNCF : les élections professionnelles sous le régime de la nouvelle représentativité syndicale
■ CPCU : un mouvement victorieux

p. 14 ■ Caterpillar, Rencast, Rhodia

p. 15 ■ Procès AZF Toulouse
■ Amiante Dunkerque : reprise des manifestations

30 et 31 mai, 1er juin à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière se déroulera à Presles, petite ville du Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un grand parc boisé de 13 hectares. Elle sera ouverte le samedi 30 mai, de 11 heures à 23 heures puis, sans arrêt, du dimanche 31 mai à 9 heures, jusqu'au lundi 1er juin à 20 heures.

Pour se rendre à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de souci de déplacement ni de stationnement, difficile dans le village de Presles. Ils vous déposeront à l'entrée de la Fête et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête. On peut aussi venir par le train depuis la gare du Nord (la Fête est à 900 mètres de la gare de Presles).

Tous les concerts (sur deux scènes et dans les allées et places de la Fête), les cinémas (deux cinémas permanents), les spectacles (à la Guinguette ou au Caf'Conc'), les animations, les forums, les conférences et la plupart des jeux sont gratuits. Parmi les deux cents stands, des dizaines proposent des spécialités de toutes les régions et de nombreux pays, à des prix très raisonnables.

Les plus jeunes peuvent être accueillis, selon leur âge, dans une garderie pour les plus petits ou une Cité des jeunes pour les plus de 3 ans. Ils seront, dans les deux cas, entourés de personnes compétentes.

La Fête réunit plusieurs attractions :

- Le Village médiéval, avec les démonstrations de ses jongleurs, de ses artisans ou de ses chevaliers.

- La Cité des Sciences, où vous pourrez assister à des démonstrations scientifiques, interroger les conférenciers et vous familiariser, souvent en vous amusant, avec différents domaines : arithmétique, astronomie, biologie, chimie, évolution, physique et recherche fondamentale.

- Le Carrousel de la connaissance, consacré cette année à Darwin et à son livre *L'origine des espèces par le jeu de la sélection naturelle,* publié il y a 150 ans.

- L'Arboretum et sa visite guidée au milieu de 110 espèces d'arbres différents, sur le thème « *Les arbres, ces êtres étonnants* ».

- Le Parcours dans les arbres, l'autre façon d'aborder le thème de l'arbre, avec ses échelles, ponts de singe, tyroliennes, tout ce qui permet d'avoir peur... en toute sécurité, grâce à des moniteurs diplômés sur un parcours agréé (l'accès, gratuit, est cependant soumis à des conditions d'âge et de taille).

- Plusieurs librairies qui présenteront un important choix de livres, des ouvrages politique, mais aussi des romans, des essais scientifiques et, bien sûr, toutes les publications de Lutte Ouvrière.

Enfin, la Fête de Lutte Ouvrière est aussi un rassemblement politique qui se déroulera en présence de nos porte-parole Nathalie Arthaud et Arlette Laguiller. Nathalie Arthaud prendra la parole lors des meetings du dimanche 31 mai et du lundi 1er juin.

C'est également un lieu de débats où des écrivains et des historiens présenteront leurs derniers ouvrages. Plusieurs forums permettront aussi de faire connaissance avec les idées des organisations invitées, comme notre organisation sœur aux Antilles, Combat Ouvrier. Ses militants raconteront ce qu'ont été les luttes des travailleurs antillais lors des récentes grèves générales.

Le plus difficile dans cette Fête, on l'aura compris, est d'arriver à tout voir !

Commandez vite votre carte !

Jusqu'au 23 avril, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 10 euros.

Vous pouvez vous les procurer, ainsi que des bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit auprès de nos camarades

- soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233

75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes demandées, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

La Fête c'est pas pour les chiens

Malgré toute l'affection que nous portons à nos amis les animaux, pour des raisons d'hygiène (les déjections canines) comme de sécurité (l'actualité montre régulièrement que des chiens peuvent avoir des réactions imprévues, et parfois dangereuses, à plus forte raison au milieu d'une foule d'inconnus), les chiens ne sont pas admis dans la Fête.

Fête de Lutte Ouvrière

Saint-Nazaire

Samedi 4 avril
de 16 heures à 24 heures

Salle Jacques-Brel

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.audiovideo-lo.org

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :.....Prénom : .....
Adresse :.....
Code postal :.....Ville :.....
Ci-joint la somme de :.....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial
d'Arlette Laguiller
Éditorial des bulletins d'entreprise
du 30 mars

Derrière les serviteurs grassement payés, il y a les vrais maîtres de l'économie

Le gouvernement a présenté ce lundi le décret encadrant les rémunérations des dirigeants d'entreprise. Oh, pour un PDG, il n'y a pas de quoi sauter par la fenêtre de son bureau, car ses revenus restent quand même très confortables ! De plus, le décret ne concerne que les entreprises ayant bénéficié d'une aide directe officielle de l'État et ne s'applique que jusqu'en 2010.

Mais, dans cette période de crise où se multiplient les licenciements, où un nombre croissant de travailleurs perdent leur emploi et leur salaire et se retrouvent avec de dérisoires allocations de chômage avant d'en être réduits au RMI, les sommes extravagantes versées aux PDG licencieurs et aux banquiers faillis en guise de bonus, de stock-options et autres parachutes dorés, sont ressenties comme une provocation.

C'est cette indignation que Sarkozy et ses ministres essaient de détourner et de canaliser, pour se faire passer pour des chevaliers blancs du combat contre les « excès » du patronat. Lesdits « excès » n'étant pas les licenciements, l'écrasement des salaires des travailleurs, mais les émoluments trop élevés des PDG et des hauts cadres. Depuis quelques semaines, Sarkozy se livre avec Parisot, la présidente du Medef, à un véritable numéro de duettistes sur l'air de « je t'aime, moi non plus », destiné à le faire passer lui, avec ses amitiés patronales affichées, pour un justicier capable de s'en prendre aux patrons.

Toute cette agitation est relayée par les médias. Elle l'est aussi, à sa façon, par l'opposition socialiste, qui se contente de discuter de l'étendue de l'encadrement des stock-options et autres bonus, ou de la durée de leur application. Mais ce n'est que de la poudre aux yeux.

La veille même de la présentation du décret gouvernemental, Streiff, futur ex-PDG du trust Peugeot-Citroën, a été démis de ses fonctions par le conseil de surveillance de la société, c'est-à-dire pour l'essentiel par la famille Peugeot. Cette décision, qui semble avoir surpris Streiff lui-même, montre qui sont les vrais maîtres de l'économie. Streiff et ses semblables ne sont que des serviteurs, grassement payés certes pour exécuter les basses œuvres des actionnaires, mais quand même des serviteurs.

L'ex-PDG de Peugeot-Citroën ne sera pas pleuré par les milliers d'intérimaires dont il s'est débarrassé et qui se retrouvent aujourd'hui dans la galère.

Toute cette affaire montre que ceux que les travailleurs auront à combattre ne sont pas seulement ceux qui s'exposent en public, ni les dirigeants politiques, ni même les hauts cadres. Les uns comme les autres sont payés pour assumer les conséquences de la politique qu'ils sont chargés d'appliquer par ceux qui tirent les ficelles.

Et lorsque les travailleurs seront engagés dans une lutte plus ample, large, puissante, susceptible d'inverser le rapport de forces entre le patronat et les travailleurs et d'imposer des revendications immédiates, urgentes, comme le maintien des emplois par l'interdiction des licenciements et par la répartition du travail entre tous, ou la hausse générale des salaires et des retraites, il faudra aussi qu'ils mettent en avant une exigence plus fondamentale, mettant réellement en cause le pouvoir absolu des actionnaires.

Cette exigence, c'est la levée du secret industriel et bancaire, la suppression du secret des affaires, afin que les travailleurs aient la possibilité de contrôler et de rendre publique la comptabilité des entreprises. Il faut que tous ceux qui sont concernés par la stratégie d'une entreprise, par ses projets de suppressions d'emplois ou de délocalisation, ses propres travailleurs, ses usagers, les consommateurs et la population puissent être informés pour avoir les moyens de réagir à temps.

L'ennemi du taureau dans l'arène n'est certainement pas la muleta qu'on brandit devant son museau, mais le torero qui est derrière et qui tient l'épée. Ceux dont les travailleurs ont à contester le pouvoir absolu sur les entreprises, ce ne sont pas les hommes de main, mais leurs maîtres, les gros actionnaires, les propriétaires, leurs conseils d'administration. Pouvoir dévoiler leur duplicité, c'est montrer qu'il est possible de faire payer la crise à ses véritables responsables, et pas aux travailleurs.

Arlette LAGUILLER

• **Stock-options**

Lâcher un peu pour conserver l'essentiel

Comme on pouvait s'en douter, il n'y a pas que les dirigeants de la Société Générale ou l'ex-patron de Valeo à vouloir s'attribuer des gratifications substantielles. Deux dirigeants de GDF-Suez, Mestrallet et Cirelli, comptaient se répartir 1,1 million de stock-options au titre de l'année 2008, mais ils y ont finalement renoncé, pas de bonne grâce semble-t-il.

Quand la nouvelle de l'attribution de ces stock-options des dirigeants s'était sue, les travailleurs des terminaux méthaniers de GDF-Suez à Montoir-en-Bretagne et à Fos-sur-Mer s'étaient mis en grève, rejoignant ceux de douze sites de stockage souterrain de gaz, qui réclamaient une revalorisation salariale.

Il y a de quoi être indigné devant les avantages que ces grands patrons s'accordent à eux-mêmes. Et quand ils déclarent faire machine arrière, prétendant faire un geste de « solidarité », ce n'est qu'une manœuvre pour tenter de détourner l'attention, voire la colère, que leur attitude suscite. En fait, le seul partage qu'entendent les patrons c'est celui des sacrifices… pour les salariés. Renault par exemple voudrait faire payer l'augmentation de l'indemnisation du chômage partiel des ouvriers par les cadres et les ingénieurs, qui seraient obligés d'abandonner des jours de RTT. C'est ce que la direction appelle « *un dispositif collectif et solidaire* », alors que, même pendant la crise, les profits continuent à rentrer, sans parler des profits des années passées.

De l'argent, il y en a. En 2007, les revenus des patrons des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 58 %, pour atteindre un total de 161 millions d'euros, contre 102 millions en 2006. Ils prétendent se sacrifier à l'intérêt général, osent mettre en avant leur « *souci de responsabilité* », affirment vouloir le « *partage de la création de valeur avec leurs collaborateurs* », comme l'a fait Mestrallet en présentant l'abandon de son bonus.

Mais les valeurs, ce sont les travailleurs qui les créent par leur activité, et c'est par milliards d'euros que les patrons et les banquiers se partagent le fruit de ce travail. Renault, qui avait engrangé 2,734 milliards de bénéfice net en 2007, s'est encore taillé 599 millions de profits en 2008, tandis que le bénéfice de GDF-Suez est en hausse de 13 %, atteignant 6,5 milliards d'euros. Interrogé par le *Journal du Dimanche* à propos d'éventuelles limitations aux rémunérations patronales, Ernest-Antoine Seillière, l'ancien président du Medef, a répondu : « *Nous allons satisfaire une envie d'égalité, sans que cela change rien à la situation de 60 millions de Français* .» GDF-Suez versera aux actionnaires 4,8 milliards d'euros. Que quelques dirigeants disent à l'occasion se priver d'une importante bonification ne change rien à l'affaire… ni pour les actionnaires qui toucheront malgré tout un pactole, ni pour les salariés qui, eux, ne toucheront rien.

Contre la rapacité des possédants et des patrons, l'indignation ne suffit pas, la grève seule peut les contraindre à céder, comme ont pu en juger des travailleurs de GDF-Suez, qui ont obtenu une prime de 1 300 euros et une augmentation salariale de 4, 5 %. Mais il faudrait du même coup que les travailleurs, non seulement aient connaissance des rémunérations que s'octroient les dirigeants, mais puissent contrôler la totalité de la comptabilité de leurs entreprises, pour savoir où va l'argent dont l'unique source est leur travail.

Annie ROLIN

• Après le 29 janvier, le 19 mars et avant le 1er mai

Quel plan de lutte ?

Comme elles l'avaient laissé entendre, les confédérations syndicales proposent une journée de manifestations à l'occasion du 1er mai.
Les dirigeants syndicaux ont beau qualifier « d'historique » le fait que les confédérations aient maintenu leur unité et appellent à nouveau ensemble à cette journée, la déclaration commune a beau parler d'un mois d'avril de « mobilisations », les confédérations se bornent encore à attendre des réponses de la part du gouvernement.

Lesquelles ? Puisque Sarkozy et Fillon ont réaffirmé qu'il n'était pas question d'augmentations de salaire, qu'ils laisseront les plans de licenciements se dérouler sans intervenir, qu'ils maintiendront les réductions de postes dans les services publics ?

Pour faire céder le gouvernement et surtout le grand patronat, de telles journées d'action isolées ne suffiront pas. Il faudrait pour cela au moins la menace d'une suite, voire d'un mouvement puissant et général du monde du travail. Non seulement les confédérations syndicales n'envisagent pas un tel mouvement, mais elles n'en expliquent même pas la nécessité aux travailleurs. Et pire, les directions syndicales, celles qui passent pour être les plus combatives, n'en menacent pas le gouvernement et le patronat, mais ne disent même pas jusqu'où elles-mêmes sont prêtes à aller.

Comment peuvent-elles ainsi espérer convaincre les salariés qui hésitent, entraîner ceux pour qui il est plus difficile de rejoindre la lutte, ceux des petites entreprises, ceux qui sont menacés de licenciements et les travailleurs précaires ?

Par deux fois, le 29 janvier et le 19 mars, les salariés ont répondu massivement à l'appel des syndicats. Les salariés ont donc, de leur côté, fait de leur mieux. Beaucoup n'ont pas seulement manifesté, mais ils ont fait grève ces journées-là. Cette réponse des travailleurs était en soi une menace pour le gouvernement et le patronat, en démontrant la colère du monde du travail.

Mais les directions syndicales ont, par leur comportement, dit en substance aux travailleurs : « Bravo ! maintenant rentrez chez vous et nous ferons le reste ».

Le reste, les travailleurs en ont attendu l'annonce pendant dix jours.

De plus, avoir choisi la date du 1er mai est un recul moral de la part des directions syndicales. Le 1er mai est un jour férié payé et chômé. Bien sûr, on peut considérer qu'ainsi les salariés pourront manifester sans perdre de salaire. Mais le gouvernement et le patronat de leur côté en tireront un avantage moral : leur conclusion sera que les syndicats craignaient d'appeler à des actions un autre jour, non férié, et qu'alors leurs appels éventuels ne soient pas suivis.

On ne le saura donc jamais ! Les travailleurs combatifs ne le sauront pas et le patronat n'aura pas eu la moindre crainte.

Mais les travailleurs, les salariés, peuvent s'emparer de l'arme que les syndicats leur donnent. Il aurait mieux valu une journée où les grèves soient plus nombreuses que le 19 mars. Et peut-être l'auraient-elles été.

Il reste cependant la possibilité de faire du 1er mai une telle journée de manifestations avec deux ou trois millions, sinon plus, de travailleurs dans les rues. Et le patronat et le gouvernement commenceront alors à se demander, en tremblant un peu, quelle sera la suite des événements, même si les syndicats ne disent rien.

Paul GALOIS

• L'Afrique selon Sarkozy

Prix de gros pour les trusts miniers

Lors de sa tournée express en Afrique, Sarkozy n'a même pas cherché à donner une image humanitaire ou diplomatique à ses objectifs. Laissant le ministre des Affaires étrangères Kouchner en France, il s'était fait accompagner par la ministre de l'Économie et par une dizaine de grands patrons.

Les deux jours passés au pas de course dans trois pays africains ont eu de quoi le réjouir. En République Démocratique du Congo, pays ravagé et toujours en proie à la guerre civile, trois contrats auraient été passés, dont un droit d'exploration de futurs gisements d'uranium pour Areva et des investissements pour Lafarge, le géant du bâtiment.

Mais c'est surtout au Niger que Sarkozy s'est félicité d'un contrat qu'il a prétendu abusivement être « gagnant-gagnant ». C'est encore une fois Areva, le groupe français spécialiste du nucléaire, qui en est le grand bénéficiaire ; son accord sur l'exploitation du gisement d'Imouraren a été finalisé. Pour l'emporter sur ses concurrents étrangers, Areva a dû accepter une hausse de 50 % du prix d'achat du minerai au gouvernement nigérien, en échange de la possibilité d'exploiter une des plus grandes mines d'uranium au monde.

Devant les critiques des associations et des organisations politiques nigériennes d'opposition, Areva a promis que les populations bénéficieraient d'investissements en matière de formation. Voire ! Après plus de quarante ans d'exploitation du minerai par Areva et son prédécesseur la Cogema, le Niger est resté l'un des trois pays les plus pauvres du monde. Les populations locales, comme celle qui vit près de la mine d'Arlit, connaissent la misère et les maladies. Les mineurs sont les plus atteints. Les dépôts de déchets radioactifs sont laissés à l'air libre, contaminant l'eau et les terres alentour. Sur les concessions minières venant d'être accordées, et qui couvrent 90 000 kilomètres carrés, habitent 300 000 personnes, essentiellement des Touaregs. Ils seront privés d'accès aux pâturages et aux points d'eau car la future usine de retraitement va pomper en masse le peu de ressources en eau disponibles dans cette zone aride.

On peut ainsi mesurer ce que signifie le « donnant-donnant » dont parle Sarkozy. C'est donner plein pouvoir et droit d'accès illimité aux richesses à Areva, et dans le même temps en priver les populations africaines.

Gilles BOTTI

Réunions publiques Lutte Ouvrière

« Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme»

Vendredi 3 avril

Montauban
20 h 30
Salle de conférences
Maison des Associations
65, avenue Marceau-Hamecher
avec Sandra Torremocha

Moulins
20 heures
Salle du Colisée
avec Marie Savre

Aulnoy-lez-Valenciennes
19 heures
Salle de l'Union
35, rue Henri-Turlet
(à côté de la mairie)
avec Éric Pecqueur

Montargis
18 h 30
Salle de la Sirène
Rue de la Sirène
avec Farida Megdoud et Dominique Clergue

Samedi 4 avril

Laon (Aisne)
16 heures
Maison des Associations
rue du Bourg
(sur le plateau)
avec Anne Zanditenas

Mardi 7 avril

Brive
20 h 30
Salle Dumazaud
22, rue de Sèvres
avec Marie Savre et Claudine Roussie

Mercredi 8 avril

Évreux
18 heures
Petite salle au-dessus du Hall des Expositions
(près de Cora)
avec Pascal Le Manach et Rosine Lewi

Jeudi 30 avril

Annecy
18 heures
Salle Yvette-Martinet
près de la Place des Romains
15, rue des Iles
avec Jean-Paul Macé

• La revalorisation reportée

Hold-up sur les retraites

Cette année, les retraites ont été revalorisées au 1er avril, et non plus au 1er janvier, afin paraît-il de « *mieux prendre en compte les évolutions de l'inflation pour l'année précédente et pour l'année en cours* ». Les retraités toucheront donc 1 % de plus sur leur pension, mais pas avant le mois de mai, puisque les versements ont lieu à terme échu.

Les chiffres officiels de l'inflation, on le sait, n'ont pas grand-chose à voir avec ce que chacun peut vivre au moment de faire ses achats et payer ce qui est dû. Et les hausses des prix frappent d'autant plus les personnes à faibles revenus qu'elles touchent surtout les dépenses contraintes (loyer, chauffage, gaz...), ainsi que les produits de première nécessité tels que la viande, les laitages ou les fruits et légumes. Mais pour Hortefeux et Woerth, les ministres du Travail et du Budget, le compte y serait puisque les retraites du régime général de la Sécurité sociale ont été augmentées de 0,8 % en septembre dernier pour tenir compte de l'accélération de l'inflation ; et comme l'inflation « prévisionnelle » pour 2009, qui sert de base à leur revalorisation, a été fixée, on ne sait comment, à 0,4 %, les retraités devraient donc s'estimer satisfaits.

Mais surtout, en retardant de trois mois le versement de cette revalorisation, si faible soit-il, le gouvernement opère un « hold-up » sur les retraités, pour reprendre l'expression de la CGT, qui estime à 350 millions d'euros l'argent ainsi dérobé aux retraités. Mais que fait la police, alors que des millions de personnes âgées sont ainsi détroussées ?

M.L.

• Retraites complémentaires

Le patronat recule d'un pas

Lundi 23 mars, lors de la dernière séance de négociations avec les syndicats, le Medef a renoncé, pour l'instant, à modifier les régimes de retraite complémentaire Agirc (pour les cadres) et Arrco (pour tous les salariés du privé). Ils pourront continuer, au moins jusqu'à fin 2010, à toucher leur retraite complémentaire à partir de 60 ans, et non 61 ans comme le voulait le patronat.

L'âge légal à partir duquel on peut partir en retraite est de 60 ans, mais l'âge officiel pour toucher sa retraite complémentaire Agirc et Arrco sans abattement est resté à 65 ans. Un organisme, l'AGFF (Association pour la gestion des fonds de financement) a été créé pour compenser la perte sur sa retraite complémentaire que subirait un salarié ayant validé un nombre suffisant de trimestres mais partant en retraite avant 65 ans. Seulement, les fonds de l'AGFF proviennent de cotisations spécifiques salariales et patronales ; leur versement dépend donc d'un accord signé entre le patronat et les syndicats, ce qui était l'objet des négociations en cours, le précédent accord prenant fin le 31 mars.

Dans ces discussions, au départ le Medef ne voulait rien céder et demandait aux salariés de faire seuls des sacrifices, en acceptant de percevoir un an plus tard (pour commencer) la compensation financière versée par l'AGFF. Que les travailleurs puissent ainsi perdre jusqu'à 22 % de leur retraite complémentaire ne gênait pas le patronat, mais en revanche on a pu entendre Laurence Parisot s'indigner de « l'égoïsme » des salariés qui, selon ses dires, ne se soucieraient pas de l'avenir de leurs enfants lorsqu'ils s'opposent à la baisse de leur propre niveau de vie !

Après la journée du 19 mars, où les salariés du privé étaient plus nombreux à manifester que le 29 janvier, et les coups de colère des travailleurs confrontés à des plans de licenciement, le patronat a préféré reculer d'un pas et maintenir le statu quo sur les retraites complémentaires jusqu'à fin 2010. Mais il ne cède pas sur le financement et, même si ces caisses sont « dans le rouge », le patronat refuse d'augmenter sa part de cotisations dans l'AGFF. Les salariés continueront donc à être menacés d'une baisse importante de leur retraite complémentaire.

Les travailleurs doivent pouvoir partir à 60 ans avec une retraite à taux plein. Pour cela comme pour le reste, ils devront obliger le grand patronat à prendre sur ses profits. À lui, s'il le faut, d'augmenter sa part de cotisations afin de renflouer les caisses. Il n'y a aucune raison que ce soient toujours les travailleurs qui paient.

Marianne LAMIRAL

• Chômage

La hausse se poursuit

80 000 chômeurs de plus ont été recensés en février, sur l'ensemble du pays. Après le chiffre de 90 000 en janvier, mois plus long, le sinistre rythme des presque 3 000 chômeurs supplémentaires enregistrés chaque jour continue.

Le ministère de l'Emploi, qui ferait sans doute mieux de se nommer « du Chômage », vient de répertorier 3,6 millions de « demandeurs d'emploi », si l'on tient compte aussi des départements d'Outre-mer. La hausse sur un an est de 10,4 %, et ça augmente encore au mois de février. Et encore, il ne s'agit que des catégories A, B, C des nouveaux regroupements statistiques qui comprennent cinq groupes, c'est-à-dire de ceux qui « *sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi* ». Les chômeurs des deux autres catégories, D et E, également en hausse en février, s'ajoutent à ce nombre – il s'agit de ceux qui sont malades, en stage, en formation ou en contrat aidé. Ils sont plus de 400 000.

Parmi ces quatre millions, dont plus d'un million sont au chômage depuis plus d'un an, 2 384 000 appartiennent à la catégorie A qui regroupe ceux qui n'ont absolument aucun emploi, même pas quelques heures par semaine. Leur nombre affiche une hausse de 3,5 % dans le mois et 19 % sur un an ! Quant aux presque 600 000 jeunes chômeurs de moins de 25 ans, leur nombre a augmenté en un an de 21,6 %.

Derrière ces statistiques officielles, il y a la réalité vécue par tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Il y a les délais pour s'inscrire au Pôle Emploi et obtenir un entretien personnalisé, les mois à attendre parfois avant de toucher l'allocation chômage. La création il y a six mois de l'organisme Pôle Emploi, à la suite de la fusion de l'ANPE et de l'Unedic, qui devait selon le gouvernement simplifier la vie des demandeurs d'emploi, a aggravé la situation de ces derniers, à cause des suppressions de personnel et d'agences qu'elle a en réalité entraînées. Dans des grèves, début 2009, les employés ont fait savoir que ce n'était plus possible et qu'il fallait au moins trois mille embauches. Ils l'ont répété par leur présence dans les cortèges du 19 mars. Mais le gouvernement ne fait que leur promettre 1 800 postes supplémentaires, alors que 1 000 à 1 200 employés vont prendre leur retraite cette année. Les conditions de travail insupportables que dénoncent les 44 000 travailleurs de Pôle Emploi ne risquent donc pas de s'améliorer et leur colère a peu de chance de s'éteindre.

Et surtout, au rythme des annonces de suppressions d'emplois ou de fermetures de sites, la crise et ses conséquences pèsent de plus en plus sur la situation des quatre millions de travailleurs officiellement sans emploi, sans compter tous les autres, qui vivent de petits boulots ou n'en peuvent plus de chercher sans trouver.

Viviane LAFONT

320 000 chômeurs attribués par lots au secteur privé

Cela fait longtemps que des firmes privées utilisent des entreprises elles aussi privées pour procéder au reclassement (souvent plus ou moins bidon) de personnels licenciés. Depuis 2005, l'État avait décidé d'en faire autant, à relativement petite échelle, en confiant le sort de 46 000 demandeurs d'emploi à plusieurs cabinets privés (Adecco, Altedia, etc.).

Mais cette fois, on va passer à la vitesse supérieure. Pour une durée de trois ans, ce seront 320 000 chômeurs, dont 150 000 licenciés économiques et 150 000 considérés comme étant « *en difficulté* », qui vont leur être attribués. Il y a en principe une certaine « *obligation de résultat* ».

Si un chômeur est embauché avec un contrat d'un an au moins, l'entreprise de reclassement recevra environ 3 500 euros. Mais cette somme se décompose en trois parties : un tiers lors de la prise en charge, un second tiers si le chômeur obtient un contrat de plus de six mois, et le dernier tiers s'il est toujours au travail au bout d'un an.

Imaginons qu'un seul employé d'une de ces entreprises, durant un mois de démarches, prenne en charge par exemple dix chômeurs et décroche deux contrats de travail de six mois, cela ferait gagner 14 000 euros à l'entreprise. Somme dont il faut enlever le salaire mensuel de l'employé. Le reste sera pour l'officine de placement : un sacré pactole en perspective !

L'État prévoit que la dépense coûtera 100 millions d'euros cette année et 200 millions d'euros les années suivantes. Une (grosse) goutte d'eau dans l'océan des dépenses, qui ne créera pas un emploi de plus mais permettra à quelques patrons de gagner de l'argent sur la détresse des chômeurs.

André VICTOR

• Le 39-49

Wauquiez a les succès qu'il mérite

Le numéro d'appel unique de Pôle Emploi est, selon le secrétaire d'État à l'Emploi, « *un réel succès : 300 000 appels par jour, à peu près 80 millions dans l'année* ». Voilà ce qui réjouit Laurent Wauquiez, interviewé par *Ouest-France* : le nombre d'appels destinés à se renseigner sur l'indemnisation du chômage ou à chercher un emploi.

Mais sa joie n'est pas sans nuage. Le tarif de ces appels est lourd, jusqu'à 30 ou 40 centimes la minute depuis un téléphone portable, qu'on ait ou non un conseiller en ligne. D'où la décision sans appel du sous-ministre : donner deux mois aux opérateurs téléphoniques pour trouver une solution. Et vlan ! Les coûts vont donc baisser, les appels ne seront plus surtaxés.

Et « *pourquoi pas un 39-49 gratuit pour les chômeurs ?*», s'interroge le journal. C'est que, répond sérieusement Wauquiez, « *la gratuité peut ouvrir la voie aux abus, aux gens qui vont rester plus que nécessaire au bout du fil* ». Puisqu'ils n'ont rien d'autre à faire, ces millions de chômeurs ne vont-ils pas en effet encombrer les lignes pour s'occuper ?

« *Pousser un coup de gueule, c'est utile* », philosophait Wauquiez au sujet de sa « victoire » sur les opérateurs téléphoniques. Les travailleurs sans emploi et les autres pourraient bien lui renvoyer la leçon avant longtemps.

V.L.

• Restos du cœur

C'est l'histoire d'une crise

Les Restos du cœur ont connu une demande record pour la campagne d'hiver qui vient de s'achever. Une hausse de plus de 12 % des bénéficiaires à l'échelle du pays, plus de 20 % dans certains départements de province.

Lorsqu'il y a plus d'une vingtaine d'années Coluche avait créé l'association, 8,5 millions de repas avaient été servis durant l'hiver. Cette fois, leur nombre s'élève à 100 millions !

Ce qui est vrai des Restos l'est également pour les autres organisations caritatives, qui ont noté cet hiver un bond identique des demandes. Cette histoire posthume de Coluche n'est pas la plus drôle. Et ce n'est malheureusement pas la dernière.

Michel ROCCO

• Cité de l'Immigration

Darcos et Besson : sauve qui peut !

La Cité de l'Immigration, située Porte Dorée à Paris, un ex-musée des Colonies transformé un temps en musée des Arts africains et océaniens, a failli être inaugurée à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle médiathèque. Ce fut un fiasco.

Quatre ministres devaient participer à la cérémonie. Prudentes, Christine Albanel, ministre de la Culture, et Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur, déjà bien chahutée ces derniers temps, avaient déclaré forfait. Xavier Darcos, ministre de l'Éducation, et Éric Besson, ministre de l'Immigration, avaient maintenu leur participation.

À l'extérieur du bâtiment, des militants d'associations de défense des immigrés, tenus à l'écart par des CRS venus en force, les ont accueillis aux cris de « *Arrêt des rafles, fermeture des centres de rétention !* », « *Honte au pouvoir qui fait crever les sans-papiers !* ». Et à l'intérieur, d'autres militants, des enseignants, des étudiants, qui avaient réussi à se glisser parmi les invités, les ont hués, si bien que les ministres ont remballé leurs discours.

Darcos a fui. Besson s'est enfermé dans la bibliothèque, sous protection de la police, pour déclarer à quelques journalistes qu'il ne changerait pas sa politique de « *maîtrise des flux migratoires* ». C'est ainsi en effet que cet homme de « gauche », digne successeur de l'UMP Brice Hortefeux, définit cette politique de quotas, qui organise une immigration « choisie » en fonction des besoins du patronat et qui prévoit 27 000 expulsions pour 2009.

Hortefeux n'avait pas osé inaugurer ce musée quand il a ouvert en 2007. Besson s'est fait sortir. Il veut revenir, paraît-il… pour se faire expulser, sans doute.

Sylvie MARÉCHAL

• Corbeil-Essonnes

Dassault, ou les mœurs nauséabondes d'un maire milliardaire

L'élection à Corbeil-Essonnes de Serge Dassault, l'avionneur milliardaire, risque bien d'être finalement annulée. Le mercredi 25 mars, le rapporteur public du Conseil d'État a en effet demandé l'invalidation du deuxième tour de l'élection municipale du 16 mars 2008, que Dassault avait remportée avec seulement 170 voix d'avance sur le candidat communiste Bruno Piriou, qui conduisait une liste de rassemblement à gauche.

Le tribunal administratif avait déjà été saisi au lendemain des élections, par un recours qui mentionnait différentes irrégularités : pressions, menaces, mais aussi distribution d'argent et donc achat de voix. En octobre 2008 le tribunal administratif rejetait le recours et, contre toute attente, condamnait Piriou à un an d'inéligibilité et à une amende de 20 000 euros, pour ne pas avoir inclus quelques dépenses dans ses comptes de campagne.

C'est en faisant appel de cette décision et en apportant cinq nouveaux témoignages, qualifiés « *d'assez édifiants* » par les juges eux-mêmes, que le rapporteur public a recommandé cette fois-ci l'annulation des élections municipales en retenant contre Dassault deux griefs principaux : achat de voix et manœuvre le jour du scrutin.

Les témoignages en question évoquent explicitement des sommes de 100 à 200 euros distribués en échange de votes réellement contrôlés… par les donneurs d'enveloppes. Le total mis au jour a été estimé à la somme déjà rondelette de 29 000 euros, ce qui laisse imaginer l'ampleur d'un système bien plus large, puisqu'il apparaît évident que les cinq témoignages ne dévoilent qu'une partie du trafic de voix.

Dans la ville de Corbeil-Essonnes il s'agit là d'un secret de polichinelle, car chacun sait que Dassault sait se montrer « généreux ». L'intéressé est d'ailleurs si sûr de lui qu'il avoue benoîtement la distribution d'argent dans une vidéo, ce qui lui vaut pour la première fois des lourdes charges passibles de deux ans de prison.

En fait, ces pratiques ne sont qu'un des aspects de l'arrogance et du cynisme de ce grand patron, qui n'hésite pas à s'appuyer sur des voyous pour intimider l'opposition. Ainsi, juste avant le premier tour, le candidat Piriou s'était fait menacer de mort lors d'une séance du Conseil municipal par un soutien de Dassault. Les candidats des quartiers populaires figurant sur les listes de gauche avaient eux aussi subi de fortes pressions tout au long de la campagne, certains préférant au final jeter l'éponge pour ne pas avoir à se heurter aux appuis de l'industriel.

La mairie est également dans le collimateur de la justice, qui enquête sur une entreprise de gardiennage à qui avait été confiée l'attribution des marchés municipaux. Cette entreprise est soupçonnée de conquérir ses marchés en incendiant des sites qu'elle gardienne ensuite… pour qu'ils ne brûlent plus.

La justice ira-t-elle jusqu'à condamner ce grand bourgeois qu'est Dassault, dont le pouvoir s'étend jusqu'aux sommets de l'État ? En 2007, la presse avait fait état des problèmes rencontrés par le préfet pour faire appliquer les demandes de la Chambre régionale des comptes sur les irrégularités dans le budget municipal. Il s'était retrouvé muté et remplacé par un haut fonctionnaire arrivé tout droit du cabinet de Sarkozy.

Rien ne dit donc que le Conseil d'État validera cette fois la recommandation des juges, mais pour l'heure la décision a réjoui ceux qui, à Corbeil, en ont assez des méthodes Dassault.

Correspondant LO

• Établissements pour handicapés

Non à la remise en cause de la convention collective « 66 » !

Lundi 30 mars, un rassemblement a eu lieu à Paris à l'occasion d'une nouvelle négociation syndicats-employeurs pour les établissements recevant des handicapés.

Plusieurs journées d'action avaient déjà eu lieu, les dernières en date le 4 mars et le 19 mars, pour exiger le maintien de la convention collective dite « de mars 1966 » réglementant les contrats de travail, les horaires et les rémunérations des établissements du secteur sanitaire et social à but non lucratif. Cette convention concerne 240 000 salariés.

Depuis plusieurs mois, les employeurs du secteur tentent d'imposer au personnel une nouvelle convention collective « remaniée » qui comporte plusieurs reculs graves : perte des congés liés à l'ancienneté et, en cas de maladie, fin de la prise en charge par l'employeur des trois jours de carence, et fin de la garantie de six mois face au licenciement ; nouvelle organisation de la progression des salaires qui entraînerait une perte importante au bout de plusieurs années.

Alors qu'aujourd'hui le diplôme détermine la classification et la rémunération, quelle que soit l'entreprise, demain ce serait chaque entreprise qui déterminerait la classification et la rémunération de l'emploi occupé. En cas de changement d'entreprise, la classification antérieure pourrait ne pas être reconnue.

Cette remise en cause de la convention collective est encouragée par les pouvoirs publics. Les députés ont voté en 2008 la fin de « *l'opposabilité des conventions collectives aux tutelles* », ce qui en général signifie que les augmentations de salaire ne pourraient être accordées qu'au prix d'une hausse de tarifs pour les usagers et leurs familles, et des restructurations aux dépens des conditions de travail et de prise en charge des résidents.

La réunion de négociation du lundi 30 mars s'est tenue dans une salle dont l'adresse n'a été donnée aux syndicats qu'en fin de semaine précédente, afin d'éviter qu'un trop grand nombre de salariés n'envahissent les locaux, comme cela s'était déjà produit.

Sur place, une petite centaine de salariés et de délégués syndicaux ont attendu les résultats de la rencontre. Un représentant des employeurs, directeur d'un établissement, a tenté de justifier la nouvelle convention collective, redisant clairement qu'il s'agissait de remettre en cause les coûts salariaux « *trop élevés, notamment l'ancienneté* ». Ses propos ont soulevé un tollé. Un salarié l'a vertement pris à partie en expliquant qu'avec vingt-deux ans d'ancienneté il en était toujours à 2 200 euros par mois et qu'il ne trouvait pas cela trop élevé.

Touche.pas.a.la.66

Le représentant patronal a alors tenté de ramener le calme en parlant « *de continuer à échanger* » ; un vigoureux : « *On veut bien échanger nos salaires, oui !* » est parti de l'assemblée.

Les employeurs se donnent comme objectif de terminer la négociation pour le mois de juin 2009. Il y aura donc bien d'autres rassemblements de ce type contre ce projet inacceptable.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix (Oise)

Les Conti continuent

Trois semaines après l'annonce de la fermeture de l'usine de pneumatiques pour mars 2010, les 1 120 ouvriers de Continental continuent à se battre pour le maintien des salaires, zéro licenciement et une indemnité conséquente.

Mardi 31 mars, les travailleurs sont partis de l'usine de Clairoix, située dans l'Oise, pour aller manifester à Sarreguemines, en Moselle, là où se trouve une autre usine Continental. À l'arrivée plusieurs centaines de travailleurs de l'usine Continental de Sarreguemines les attendaient. Une simple affiche posée la veille a suffi pour que le lendemain, 85 % des travailleurs décident de se mettre en grève dans les deux équipes.

Déjà, mercredi 25 mars, la quasi-totalité de l'usine de Clairoix s'était déplacée à Paris pour manifester. Le lendemain, les ouvriers apprenaient que la direction déplaçait le comité central d'entreprise du 31 mars, de Reims à Nice ! Elle prétendait y être contrainte du fait des « incidents » qui avaient eu lieu durant la manifestation du 16 mars à Reims, et parce que, a-t-elle avancé sans rire, l'infrastructure hôtelière est plus développée à Nice ! Ces prétextes ne trompent personne. La direction avait surtout peur de la venue des travailleurs et de la possibilité qu'ils empêchent la tenue du CCE.

Les travailleurs ont aussitôt répondu à cette provocation : le vendredi 27 mars, 400 d'entre eux se sont déplacés au tribunal de grande instance de Compiègne pour transmettre une requête réclamant l'annulation du plan de licenciements. Et le 31 mars, ils sont partis manifester à Sarreguemines pour faire la même démarche vis-à-vis du tribunal compétent pour décider de cette annulation. Ils étaient cette fois accompagnés par les travailleurs de l'usine Continental de Sarreguemines.

La décision du tribunal a finalement été de reporter la décision au 21 avril. Mais quel que soit ce résultat, les travailleurs ont conscience que c'est leur nombre et leur détermination qui peuvent faire céder l'État d'abord. Nicolas Sarkozy dit vouloir faire respecter ses engagements pris par Continental : la direction avait en effet fait pression pour que les travailleurs passent aux 40 heures en leur promettant que l'usine tournerait au moins jusqu'en 2012. Et bien entendu, les grévistes veulent aussi tout faire pour que les patrons de Continental cèdent.

Pour tout le monde une chose est sûre, les actionnaires peuvent payer, et donc ils doivent payer.

Correspondant LO

LO

• Continental – Toulouse

Solidarité avec les travailleurs de Clairoix

Près de 300 salariés de l'usine Continental de Toulouse sont sortis jeudi 26 mai de leur usine, à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour donner une conférence de presse. Ils ont affirmé leur solidarité avec leurs camarades de l'usine de Clairoix, près de Compiègne, que la direction veut fermer.

Une délégation de travailleurs de Molex, eux aussi en lutte contre la fermeture de leur usine, est venue apporter son soutien.

À Toulouse, la direction a licencié des sous-traitants, elle a imposé du chômage partiel et elle veut supprimer 200 emplois par départs prétendument « volontaires ». Le groupe Continental a décidé, comme bien d'autres groupes industriels et financiers, de faire payer la crise à ses salariés pour maintenir ses profits.

Les salariés de Continental réunis devant la porte ont voté à l'unanimité une motion de solidarité qui se terminait comme suit : *« (…) Nos camarades de Clairoix et nous-mêmes avons les mêmes patrons, nous sommes en butte à la même volonté de faire payer la crise, nous avons les mêmes intérêts face à eux. Nous refusons que nos vies soient sacrifiées sur l'autel des profits.*

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'être solidaires de nos camarades de Clairoix, comme nous ne pouvons qu'être solidaires des travailleurs de Molex dont le groupe veut lui aussi fermer l'usine de Villemur, ou des travailleurs de Freescale, dont la direction vient de faire un plan de 170 suppressions d'emplois, et qui veut se débarrasser du secteur téléphonie, qui représente 250 emplois d'ingénieurs à Toulouse.

Les uns comme les autres, nous ne pourrons compter que sur nos mobilisations pour résister à la voracité de ceux qui n'hésitent pas à fermer des usines qui font des bénéfices, si cela leur permet de gagner encore plus d'argent, au mépris de nos vies »

Correspondant LO

• ArcelorMittal-Gandrange (Moselle)

Fermeture de l'aciérie

LO

Ils ont arrêté l'aciérie, alors qu'elle devait fonctionner jusqu'au 31 mars. Elle a été arrêtée par surprise le 19 mars, lors de la journée nationale de grève, et n'a pas été remise en route depuis. La direction, qui avait ouvert toutes grandes les portes de l'usine pour la visite de Sarkozy il y a un an, ne voulait sans doute pas que soit filmée la dernière coulée.

Mardi 31 mars, à l'appel de la CGT, une centaine de travailleurs se sont retrouvés pour dénoncer une dernière fois Mittal et son complice Sarkozy. Avec la fermeture du train à billettes (TAB) prévue pour la fin de l'année, 575 emplois au total sont supprimés. Il ne devrait plus rester à Gandrange que le laminoir à couronnes et barres (LCB) dont l'avenir n'est pas assuré. En ce qui concerne l'aciérie, 64 travailleurs sur les 339 employés à l'aciérie n'ont toujours pas de reclassement.

Le dégoût et l'écœurement sont grands dans la région. Tout le monde se rappelle du cinéma de Sarkozy l'an dernier prétendant qu'il allait sauver l'usine. Il faut dire que cela fait des décennies que patrons et gouvernements massacrent les emplois en mentant comme des arracheurs de dent aux travailleurs.

De Giscard, en passant par Mitterrand, Chirac, jusqu'à Sarkozy, les gouvernements successifs ont, de plan de relance en plan de modernisation, de nationalisation en privatisation, arrosé de subventions le patronat sidérurgique au fur et à mesure que les emplois étaient laminés : avec 100 000 emplois en moins aujourd'hui, la sidérurgie française produit autant d'acier qu'il y a trente-cinq ans, autour de vingt millions de tonnes.

La « crise » – celle des années 1970 – les de Wendel n'en ont absolument pas souffert. Les 950 héritiers de cette dynastie industrielle ont leurs avoirs regroupés dans une société d'investissement Wendel qui a des participations dans de nombreuses entreprises comme Saint-Gobain, Bureau Veritas, Legrand ou Oranje Nassau.

Après les de Wendel, cela fut le tour de Mittal de récupérer l'usine de Gandrange pour une bouchée de pain. Dans la crise actuelle, le groupe ArcelorMittal a pour objectif de garantir les profits des actionnaires. Il y parvient fort bien puisqu'il leur verse en ce moment, au titre de 2008, près de 1,4 milliard d'euros de dividendes, et ce après avoir consacré plus de quatre milliards à des rachats d'actions qui, eux aussi, enrichissent les gros actionnaires, au premier rang desquels la famille Mittal. La fermeture de Gandrange a donc tout à voir avec la volonté d'augmenter les profits sur le dos de l'emploi.

Pour les travailleurs, il reste dans les mémoires que ce sont les émeutes de Longwy et de Denain en 1979 qui permirent aux sidérurgistes de limiter les attaques patronales. À l'époque, la crainte des travailleurs avait contraint le gouvernement à lâcher du lest, en particulier avec la possibilité de partir en dispense d'activité dès l'âge de 50 ans, et aux plus jeunes de partir avec une prime de départ équivalente à deux ans de salaires.

Ce que les travailleurs ont pu obtenir a toujours été le fruit de leurs luttes.

Correspondant LO

• États-Unis

Obama veut faire plier les ouvriers de l'automobile

Le verdict des émissaires d'Obama concernant les efforts de restructuration de General Motors et Chrysler est sans appel : les plans présentés par les constructeurs automobiles ne sont pas viables et l'État ne peut donc pas leur consentir les prêts qu'ils réclament. Le PDG de General Motors, Rick Wagoner, doit démissionner, ce qu'il a fait immédiatement.

La décision, spectaculaire, est un geste destiné à montrer la détermination d'Obama à aller jusqu'au bout de la restructuration du secteur automobile traditionnel, c'est-à-dire de mener jusqu'au bout une attaque d'ampleur contre ce bastion de la classe ouvrière américaine que représentent encore les travailleurs de GM, Chrysler, Ford, en les obligeant à abandonner tout ce qu'ils ont arraché au patronat dans le passé par des luttes dures, en matière de salaires, de protection sociale, de conditions de travail.

Depuis des mois, la perspective d'une banqueroute pour GM et Chrysler est agitée par le patronat, par le Congrès, par les gouvernants, pour arracher des sacrifices supplémentaires aux travailleurs qui ont déjà subi depuis des années maintes attaques contre leur niveau de vie et leurs conditions de travail, sans parler des centaines de milliers de suppressions d'emplois.

C'est George Bush qui, en décembre dernier, avait fixé la date du 31 mars à GM et Chrysler pour présenter chacun un plan de redressement viable, condition pour conserver les prêts de 17,4 milliards qu'il leur accordait et en obtenir d'autres. Sinon l'État serait en droit de demander le remboursement des prêts déjà consentis, ce qui conduirait les constructeurs à la faillite.

Obama exécute maintenant l'ultimatum. Il donne 30 jours à Chrysler et 60 jours à GM pour revoir leur copie et présenter « *un plan de redressement beaucoup plus agressif* », pour arracher des concessions supplémentaires de leurs créanciers, de leurs concessionnaires, de leurs sous-traitants et surtout de leurs travailleurs. Chrysler doit en outre s'allier avec Fiat.

Voilà des mois que les dirigeants du syndicat des travailleurs de l'automobile, l'UAW, se gardent bien d'appeler les travailleurs à se défendre. Ils ont au contraire commencé par signer avec Ford qui, n'ayant pas reçu de prêts de l'État, n'était pas « contraint » de mettre sur pied un plan de redressement, un accord qui dépouille les salariés de quelque 12 000 dollars sur deux ans en supprimant l'indexation des salaires sur le coût de la vie, en rognant sur les congés, les temps de pause, le paiement des heures supplémentaires, etc.

Sortie de l'usine de camions Daimler-Chrysler à Warren dans l'État du Michigan.

AFP

Les sacrifices réclamés par GM et Chrysler sont encore plus importants et, bien que l'UAW ait accepté que les coûts salariaux des constructeurs de Detroit soient alignés à la baisse sur ceux des constructeurs japonais, jusqu'à présent l'UAW n'avait pas accepté que les deux constructeurs payent avec leurs propres actions, en chute libre, la moitié de leurs dettes aux fonds qui assurent la couverture médicale de leurs retraités. GM doit 20 milliards de dollars à ce fonds et Chrysler plus de 10 milliards !

Obama a évoqué un recours possible au dépôt de bilan, qui permettrait aux deux constructeurs de poursuivre leur activité tout en étant dégagés de leurs obligations vis-vis des travailleurs, des concessionnaires, des créanciers. Obama fait ainsi pression sur les créanciers, dont l'UAW qui gère ces fonds. Mais il s'agit surtout d'obtenir, avec la complicité de l'UAW, la résignation des travailleurs devant tous les sacrifices qu'on leur impose et la suppression de dizaines de milliers d'emplois.

L'attitude très ferme d'Obama montre qu'il est décidé à engager une épreuve de force importante avec les travailleurs de l'automobile, pour le plus grand profit de l'ensemble de la grande bourgeoisie. Les dirigeants syndicaux font tout pour paralyser les travailleurs, mais il faut souhaiter que ceux-ci trouvent les voies de se défendre, car l'avidité du patronat est sans limite.

Dominique CHABLIS

Le plan Geithner : fuite en avant dans la spéculation

Le ministre des Finances du gouvernement Obama, Timothy Geithner, a présenté tous les détails de son vaste de plan de sauvetage des banques. Après le plan Paulson de sauvetage des banques, du nom du ministre des Finances de Bush (700 milliards de dollars), puis le plan de relance d'Obama adopté le mois dernier (près de 800 milliards de dollars), ce sont encore des centaines de milliards de dollars supplémentaires d'argent public que le gouvernement Obama est prêt à débourser pour racheter les fameux titres, dits toxiques, qui figurent dans les actifs des banques et plombent leur bilan car ils sont invendables et leur valeur est donc quasi nulle.

Ces titres sont des montages financiers spéculatifs, basés sur des emprunts hypothécaires insolvables.

Pour tenter de sauver la mise aux banques, Geithner propose de créer, avec des investisseurs privés, des fonds d'investissement associant capitaux publics et privés et qui se feraient concurrence pour racheter les actifs pourris que les banques voudraient bien vendre. Evidemment il faudrait proposer un prix suffisant pour que les banques aient envie de les vendre. Ensuite, si tout va bien, ces actifs pourraient voir leur valeur à nouveau grimper et l'État et les acheteurs privés pourraient se partager la plus-value.

Le gouvernement prétend ainsi réparer les dégâts de la spéculation financière par une opération spéculative de très grande ampleur et hautement risquée sur des actifs complètement pourris ! Mais cette intervention massive de l'État a immédiatement été appréciée par les places boursières du monde entier.

Car il s'agit d'un montage qui fait assumer la plus grande partie des risques au gouvernement et à la banque centrale, la Fed, mais qui garantit la moitié des profits aux capitaux privés. En effet la Fed prêtera jusqu'à 85 % du prix d'achat; et les 15 % restants seront fournis à parts égales par l'investisseur privé et par le gouvernement. Sur 100 dollars, le privé risque 7,5 dollars mais c'est 92,5 dollars d'argent public que le gouvernement accepte de mettre en jeu ! Le gouvernement se propose de racheter ainsi jusqu'à 1 000 milliards de dollars d'actifs pourris.

Tous les « investisseurs » privés sont invités à spéculer au moindre risque avec le gouvernement : les individus, les sociétés par actions, les fonds d'investissement, les fonds de pensions (qui peuvent encore y perdre l'argent des retraités), les assureurs, et même les banques, car il y des banques qui seront en même temps vendeuses de leurs actifs pourris et acheteuses, avec les garanties de l'argent public, desdits actifs !

Personne ne sait encore combien de ces actifs pourris seront proposés à la vente par les banques, ni à quel prix ils pourraient être achetés. Personne ne sait non plus si beaucoup d'investisseurs privés répondront présent. Mais ce qui est sûr, c'est que ce gouvernement Obama, malgré quelques discours indignés sur les dérapages de Wall Street, est prêt à jeter l'argent fédéral dans le gouffre du système financier. Il est même question de 2 000 milliards, et non plus seulement de 1 000 milliards d'actifs toxiques qu'il lui faudrait éponger ! Autant dire qu'on n'a pas encore vu le fond du gouffre...

Le quotidien le *New York Times* a calculé que l'État américain était engagé à hauteur de 9 900 milliards de dollars (7 300 milliards d'euros) pour tenter de sauver le système financier et que, sur cette somme, 2 200 milliards de dollars avaient déjà été dépensés (près de cinq fois le budget de l'État français). Tout cet argent public jeté dans le système financier ne peut qu'aider les banques et l'ensemble de la grande bourgeoisie à sauver sa mise malgré la crise, mais c'est autant d'argent qui ne servira pas à satisfaire les besoins de la population en matière de santé, d'éducation, de transports publics, de logements abordables. C'est autant d'argent qui ne servira pas à investir dans des activités productives utiles et à créer des emplois. C'est autant d'argent que le gouvernement et le patronat tenteront de récupérer en pressurant encore plus la population laborieuse.

Obama, pas plus que les autres chefs de gouvernements, ne va mettre fin à la crise. Il va seulement, comme les autres, tout faire pour aider les riches capitalistes à la faire payer aux travailleurs.

D.C.

• Le G 20 réuni à Londres

De ce Sommet, on voit un grand vide

Un peu plus de quatre mois après le sommet du G 20 de Washington – quelque peu occulté par l'élection du président Obama – a lieu à Londres, le jeudi 2 avril, une nouvelle réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la vingtaine de pays qui comptent dans l'économie mondiale. Outre les pays les plus riches, y sont présents des dirigeants chinois, indiens, brésiliens et australiens, et ceux de sept autres pays dits « émergents ».

Tous prétendent que leur réunion, qui se veut consacrée à la réforme du système financier et à la relance économique mondiale, a pour but de trouver des solution à la crise, « *trop grave pour qu'on se permette un sommet pour rien* », proclame Sarkozy, cependant que Barroso, le président de la Commission européenne, se résigne à un sommet sans « *solution miracle* » et à l'idée de devoir programmer une nouvelle réunion du même type dans l'année.

Au centre de cette énième rencontre des dirigeants politiques des États capitalistes, il y a la discussion sur de nouveaux plans de relance budgétaire s'ajoutant à ceux déjà engagés, que les chefs d'État européens se félicitent d'avoir mis en œuvre à la hauteur de 400 milliards d'euros, somme que les États-Unis jugent insuffisante. Le contrôle des paradis fiscaux et des fonds spéculatifs, dont Sarkozy se prétend le champion, n'est pas à l'ordre du jour, ont fait comprendre à l'avance les dirigeants américains et britanniques. Mais il n'y a pas de problème pour accorder une rallonge de quelques centaines de milliards de dollars, au FMI seulement, ce Fonds monétaire international qui conditionne les « aides » à la mise en place de plans d'austérité qui étranglent la population des pays bénéficiaires.

De ce G20, club des plus éminents représentants politiques du capitalisme, ne peuvent sortir que des discours, des déclarations d'intentions qui ont pour but de laisser croire que les chefs d'État réunis auraient le pouvoir de maîtriser la crise, en se gardant de s'en prendre au capitalisme ou aux capitalistes. Comme le disent déjà ses protagonistes et nombre de commentateurs, ce G20 en appellera d'autres, aussi vains que celui-là.

Viviane LAFONT

Manifestation anti-G20 à Londres le 28 mars. Sur la banderole principale les manifestants affirment : "Nous ne paierons pas leur crise".

AFP

• Vote en faveur du changement de statut à Mayotte

Départementalisation et relents coloniaux

La population de Mayotte, petite île de l'archipel des Comores colonisé par la France en 1841, vient de voter à plus de 95 % pour passer du statut de Collectivité d'Outre-mer à celui de Département d'Outre-mer. En 2011, Mayotte devrait donc devenir le 101e département français.

On peut comprendre ce choix de la population, qui espère beaucoup d'un rapprochement plus poussé avec la France. Dans cette île frappée par le chômage et la misère, les uns aspirent à bénéficier d'allocations comme le RMI, les autres à une meilleure protection sociale, d'autres enfin espèrent que le statut de département renforcera les quelques avantages dont ils jouissent au regard des autres habitants des Comores. Car, même s'il est en moyenne trois fois inférieur à celui de la Réunion, département français le plus proche, le pouvoir d'achat est à Mayotte neuf à dix fois plus élevé que celui d'Anjouan, de Mohéli ou de la Grande Comore, les autres îles de l'archipel.

Mais s'ils comptent sur la départementalisation pour changer leur sort, les habitants de Mayotte risquent de devoir rapidement déchanter. À commencer par le fait que l'application de l'ensemble des lois et dispositifs de protection sociale en usage dans les autres départements, qui ne débutera pas avant 2011, devra s'étaler sur vingt ou vingt-cinq ans. La protection sociale (maladie, retraite, accidents du travail) ne sera donc mise en place que très progressivement. Quant au revenu de solidarité active, à l'allocation de parent isolé et à l'allocation de solidarité spécifique, ils ne seront versés qu'à partir de 2012, avec un niveau fixé au quart de ce que perçoivent les allocataires dans l'hexagone. Car, comme le commentait cyniquement un rapport parlementaire, « *la départementalisation ne doit pas ajouter des bouleversements et des frustrations provoqués par une élévation artificielle des niveaux de vie* », ajoutant : « *Il ne paraît pas envisageable que les habitants de Mayotte disposent immédiatement de l'ensemble des transferts sociaux en vigueur dans les départements de métropole* ». Les voilà donc prévenus !

Dans cette région du monde où le niveau de vie est l'un des plus bas, Mayotte apparaît néanmoins comme un îlot de prospérité relative et de développement, notamment en matière d'équipements de santé. Cela explique qu'un grand nombre de Comoriens, souvent accompagnées d'enfants en bas âge, tentent d'y immigrer clandestinement. Un phénomène contre lequel l'État français n'a cessé de dresser des barrières : obligation, depuis 1995, de visa pour entrer à Mayotte ; réseau de radars et vedettes rapides pour surveiller les eaux territoriales ; loi d'exception applicable aux étrangers, expéditive et sans recours ; multiplication du nombre de gendarmes et de policiers affectés aux contrôles et à la traque des sans-papiers, etc.

Résultat, les originaires d'autres îles des Comores présents sur le sol de Mayotte sont pratiquement interdits de séjour, même lorsqu'ils résident à Mayotte depuis bien longtemps. Et tandis que le bras de mer séparant Anjouan de Mayotte est devenu un cimetière pour des milliers de candidats à l'immigration embarqués sur des rafiots de fortune, le nombre de personnes refoulées est passé de 7 700 en 2005 à 16 000 en 2008. Pour aller dans le même sens, les représentants de l'État français, du préfet de Mayotte au secrétaire d'État à l'Outremer Yves Jego, répètent aujourd'hui que la départementalisation devra avoir pour contrepartie « *davantage de fermeté dans la lutte contre l'immigration clandestine* » et que « *les Mahorais* (les habitants de Mayotte) *doivent apporter leur concours à cette politique* ».

Barrières entre les peuples, morcellements, oppression, exploitation, misère : n'est-ce pas le colonialisme puis l'impérialisme français qui portent une responsabilité écrasante dans la situation des peuples de l'archipel ? Lors de l'indépendance des Comores en 1974, l'État français n'a pas manqué d'exercer des pressions pour conserver Mayotte dans son giron, l'isolant ainsi des trois autres îles qui avaient rejeté sa tutelle en votant à 99 % pour l'indépendance. Il était aberrant de voir s'instaurer des frontières dans un petit archipel dont les populations ont eu longtemps un passé commun. Mais l'impérialisme français le voulut ainsi pour maintenir sa présence dans cette région du canal du Mozambique et de l'océan Indien, par où transite une part importante du trafic pétrolier mondial. Mais à aucun moment depuis 1974 les gouvernements français successifs ne se sont réellement souciés d'améliorer le sort des habitants de Mayotte. Aujourd'hui encore, par la lenteur annoncée des réformes, ils se gardent de tout geste pouvant susciter la moindre illusion.

En fait, si un avenir existe pour les Comoriens, y compris pour les Mahorais, il serait plutôt à rechercher dans la coopération plutôt que dans la division, et surtout dans un combat commun contre toutes les couches dirigeantes locales, y compris celles qui sont le relais de l'ancienne puissance coloniale.

Émile GRONDIN

• Sommet de l'OTAN à Strasbourg

Une machine de guerre contre les peuples

On ne sait pas ce qui sortira du sommet de l'OTAN des 3 et 4 avril à Strasbourg. Ni, car ce n'est pas forcément dans de telles grand-messes que les choses se décident, s'il en sortira quoi que ce soit.

Ce sommet célèbre le 60e anniversaire de l'Alliance atlantique en présence de 28 chefs d'État et de gouvernement, dont Obama. Et Sarkozy veut marquer avec éclat les retrouvailles de la France, non pas avec l'Otan, dont elle a toujours fait partie, mais avec son commandement intégré. En effet, quarante-trois ans après que De Gaulle s'en était retiré, les généraux français viennent officiellement de rejoindre ce commandement, même si depuis 1991 et surtout 1996, sous Chirac, cette réintégration était largement entamée.

Bien avant le début de ce sommet, le gouvernement français a tout mis en œuvre pour exclure ce qui pourrait gâter les cérémonies officielles. Et il en a fait des tonnes.

Strasbourg en état de siège

45 compagnies de CRS, 40 unités de gendarmes, soit 11 000 hommes, ont été mobilisées, avec renfort de blindés et murs anti-émeute. Il y a même des batteries anti-aériennes. Dès la mi-mars, des policiers avaient entrepris des visites domiciliaires pour déloger les drapeaux arc-en-ciel qui commençaient à fleurir aux fenêtres des opposants strasbourgeois à l'Otan. L'université a été évacuée par la force. Treize établissements scolaires doivent fermer ainsi que vingt-cinq terrains de sport. On bloquera deux autoroutes. Dans les zones « sensibles » du centre-ville, résidents et commerçants ne pourront circuler que munis d'un badge fourni par la police. On a annulé des marchés, le ramassage des ordures a été modifié. Et, la paranoïa sécuritaire des autorités n'ayant pas de bornes, elles ont même fait sceller les plaques d'égout. Craignaient-elles que des manifestants passent par là ?

De plus, Sarkozy a suspendu, pour quinze jours, l'adhésion de la France à l'espace Schengen. Cela permet de rétablir les contrôles aux frontières, au mépris de la libre circulation que le traité de Schengen est censé garantir entre les pays européens qui l'ont signé. Comme ce sommet se déroule en partie de l'autre côté du Rhin, dans les villes de Kehl et Baden-Baden, certains des 14 000 policiers allemands mobilisés pour l'occasion viendront prêter main-forte à leurs homologues français.

L'impérialisme, lui, n'a pas disparu

À sa façon, un tel déploiement de ce que les gouvernants nomment « forces de l'ordre » est à l'image de ce qu'est l'Otan. Une réalité qui a bien peu à voir avec ce que prétendent officiels et médias, quand ils dépeignent l'Otan comme une sorte de force garante de la paix dans le monde... À d'autres !

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) a été créée en avril 1949, à l'initiative des États-Unis. Il s'agissait de mettre sur pied, avec onze autres États, dont la France et la Grande-Bretagne, le plus formidable bloc militaire ayant jamais existé en le dirigeant contre l'Union soviétique. Depuis, la Guerre froide a fait long feu, sans que l'URSS ait jamais eu la volonté de menacer réellement l'Occident. Cela avait pourtant été, pendant des décennies, le prétexte au renforcement de l'Otan. En 1989, le pacte de Varsovie, fragile réplique de l'URSS à l'Otan, fut dissous, les pays de l'Est ayant rompu leurs derniers liens avec Moscou. Fin 1991, l'URSS elle-même a disparu.

Même privée de sa justification, l'Otan n'a pas disparu. Au contraire, le nombre de ses membres a presque doublé depuis 1989 ! L'Otan avait promis au leader soviétique Gorbatchev de ne pas s'étendre à l'Est, en échange du soutien de l'URSS à la réunification allemande. Aujourd'hui, l'Otan regroupe tous les pays d'Europe centrale qui avaient fait partie du Pacte de Varsovie, la Slovénie, plus trois ex-républiques soviétiques : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie. Et d'autres États de la même zone entourant la Russie pourraient, dans un avenir plus ou moins proche, rejoindre ce bloc militaire.

Et c'est après la disparition de l'URSS que l'Otan a lancé ses principales opérations : celles dites de « maintien de la paix », dans les années quatre-vingt-dix contre la Serbie et le Monténégro, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Macédoine... ou celles dites de lutte « contre le terrorisme », en Afghanistan et en Irak depuis 2003.

Dans tous les cas, il s'est agi d'interventions militaires contre les États et les peuples, ayant pour but d'assurer, dans telle ou telle région du globe, l'ordre des grandes puissances, c'est-à-dire les intérêts des bourgeoisies des pays impérialistes.

L'URSS, qui avait été le prétexte à la création de l'Otan, a disparu. Mais pas l'impérialisme. Et celui-ci ne peut ni se passer de la force pour assurer sa domination à l'extérieur, ni des budgets militaires, à l'intérieur, pour subventionner ses capitalistes. Que le gouvernement français participe ou pas au commandement de l'Otan ne change rien à cette réalité. Ni aux méfaits perpétrés par l'armée française, seule, comme en Afrique, ou dans le cadre de l'Otan, comme en Afghanistan.

Pierre LAFFITTE

• Communiqué de Lutte Ouvrière Strasbourg

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à la manifestation prévue le 4 avril à 15 heures à Strasbourg contre la tenue du sommet de l'OTAN à l'occasion de son 60ème anniversaire.

L'OTAN a été créée comme une machine de guerre des puissances impérialistes contre l'URSS à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'URSS disparue, l'OTAN demeure en tant qu'instrument de domination militaire des puissances impérialistes contre les peuples.

« *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* », disait Jaurès. Mais, même en dehors des épisodes guerriers, les gouvernements impérialistes font supporter aux peuples tout le poids du militarisme et des dépenses d'armement gigantesques qui, malgré la disparition de l'URSS, continuent de s'accroître. Que le gouvernement soit, ou pas, membre du commandement intégré de l'OTAN n'y change rien.

Lutte Ouvrière dénonce toutes les expéditions militaires de l'impérialisme et, plus particulièrement, celles de « *notre* » impérialisme, qu'elles soient exécutées par les seules troupes françaises, principalement en Afrique, ou dans le cadre d'une alliance, comme en Afghanistan. C'est contre tous les impérialismes que nous manifesterons à Strasbourg, le 4 avril.

lundi 30 mars 2009

• Turquie

Les créationnistes réactionnaires à l'œuvre

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Darwin, en Turquie une revue scientifique avait prévu de faire la couverture de son numéro de mars sur Darwin et l'*Évolution des espèces* et d'y consacrer un large dossier. Mais on apprend que, finalement, la revue est parue avec un titre et un dossier sur... le réchauffement climatique. Le dossier sur Darwin est passé à la trappe, et la rédactrice en chef de la revue a été mise à la porte !

Et ce n'est pas n'importe quel magazine qui a été censuré mais la revue du Conseil pour la recherche scientifique et technique de Turquie – le Tübitak – qui est l'organisme public chargé de la politique nationale de recherche. Sauf que le Tübitak est tombé depuis l'été dernier sous la coupe d'un ministre d'État... expert en théologie et chargé par ailleurs des affaires religieuses !

Des universitaires, des scientifiques, des étudiants et, plus généralement, les défenseurs de la laïcité se sont mobilisés pour dénoncer cette censure révoltante et stupide faite sous la pression de sombres cervelles qui tentent d'accréditer les thèses créationnistes d'un autre temps.

On a pu en avoir une idée en France quand, en 2007, des enseignants de biologie ont reçu, gratuitement et sans l'avoir bien sûr commandé, *L'Atlas de la création* d'un certain Harun Yahya. Il y définit lui-même son objectif : « *Communiquer aux lecteurs le message du Coran (...) et démonter les arguments des tenants des idéologies athées.* » Et, dans un pavé de 800 pages, mais relié pleine toile et richement illustré, il dévide ses assertions sur un seul leitmotiv qui se résume à « *Non, il n'y a pas évolution !* »

L'indigence est telle qu'on pourrait se contenter d'en soupirer. Mais, derrière cette négation de l'évolution des êtres vivants, se profile une autre négation, une autre condamnation, celle de l'évolution de la société humaine. Ceux qui combattent ainsi le darwinisme le font pour mieux combattre le matérialisme, le marxisme et en fait toutes les idées de progrès de la société.

Sophie GARGAN

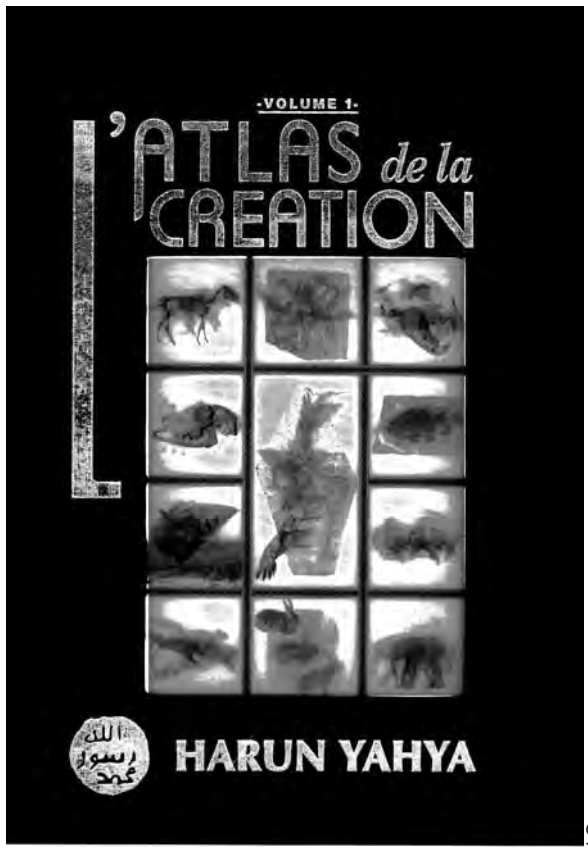

LO

• Espagne

L'IVG et l'hypocrisie des calotins

Dimanche 29 mars, en famille, avec poussettes, enfants et grands-parents, des dizaines de milliers de Madrilènes sont descendus dans la rue, soutenus par l'Église catholique et tout ce que la société compte de réactionnaire. Derrière des banderoles proclamant le *« droit à la vie »*, ils protestaient contre le projet de loi du gouvernement Zapatero visant à libéraliser l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

À l'heure actuelle, la loi espagnole autorise les femmes à recourir à l'IVG dans trois circonstances : si elles ont été violées, et le délai est de 12 semaines de grossesse ; si le fœtus présente des malformations, le délai passe alors à 22 semaines ; en cas de « *danger physique ou psychique de la mère* », sans limitation de délai. Heureusement, si on peut dire, dans les faits cette dernière disposition de la loi permet aux femmes qui décident d'interrompre une grossesse non désirée de pouvoir le faire. À condition toutefois qu'elles aient la possibilité, tant matérielle que morale, d'accéder à un médecin qui accepte de certifier qu'elles sont « *en danger* ».

Le projet de loi du gouvernement socialiste espagnol prévoit de permettre aux femmes de recourir à l'IVG, dans un délai de 12 semaines de grossesse, simplement si elles le choisissent, comme c'est le cas en France et dans la majorité des pays de l'Union européenne. C'est bien le minimum ! Mais c'est justement ce minimum, ce droit élémentaire, que tout ce que l'Espagne compte de réactionnaire refuse hypocritement d'inscrire dans la loi.

Et il en est d'autres en Europe, parmi les pays dits les plus civilisés, pour dénier aux femmes ce droit essentiel de disposer de leur corps. En Irlande, il faut que la vie de la femme soit en danger pour que l'avortement soit pratiqué. À Chypre, l'IVG n'est possible qu'en cas de raisons médicales ou de viol et, dans ce dernier cas, outre un certificat médical, il faut aussi un certificat de la police pour l'attester. Il en va de même en Pologne, où c'est au procureur de fournir l'attestation. Quant à Malte, l'IVG y est tout simplement... illégale !

Sauf que, dans tous ces pays, quand des femmes décident, pour des raisons qui leur sont propres, de ne pas mettre au monde un enfant, elles interrompent leur grossesse non désirée. Celles qui le peuvent font le voyage vers des pays où la législation permet d'avorter dans des conditions sanitaires correctes. Les autres se débrouillent, au péril de leur santé, voire de leur vie.

Alors tous ces religieux qui, en Espagne, en Pologne, en Irlande et ailleurs, appellent les « *bien-pensants* » à manifester se moquent éperdument du « *droit à la vie* » que proclament leurs banderoles.

Sophie GARGAN

• Il y a dix ans

78 jours de bombardements de l'OTAN contre la Serbie et le Kosovo

Le 24 mars 1999, les avions de l'OTAN commençaient leurs bombardements sur la Serbie, le Monténégro et le Kosovo, c'est-à-dire sur ce qui restait alors de la fédération yougoslave dont l'éclatement avait commencé neuf ans auparavant. Ces bombardements allaient durer 78 jours et parachever le dépeçage de la Yougoslavie, avec la mise du Kosovo sous tutelle de l'ONU, prélude à sa récente indépendance.

Centrale électrique en Serbie, bombardée par l'OTAN.

Pendant plus de dix semaines, un millier d'avions de combat réalisèrent 38 000 raids. Au total, les pertes des forces de l'OTAN furent quasi nulles, quelques soldats tués et deux appareils abattus. En revanche elles furent coûteuses pour les forces armées yougoslaves (800 tués) et la population civile (entre 600 et 1 200 morts, selon diverses sources non gouvernementales).

Les dégâts matériels furent considérables en Serbie, et d'abord à Belgrade. Des bâtiments officiels mais aussi les ponts, les centrales électriques, des usines furent détruits. Les bombardements eurent aussi pour conséquence d'augmenter le flot de réfugiés parmi toutes les populations que l'OTAN prétendait protéger. La « purification ethnique » de Milosevic au Kosovo avait jeté sur les routes 300 000 personnes, les bombardements portèrent ce nombre à près d'un million. Au lieu de réduire le mal, le remède choisi par les grandes puissances l'aggravait.

Du soutien de Milosevic...

Dans un premier temps, les grandes puissances d'Amérique et d'Europe s'étaient largement accommodées du régime de Milosevic, comme d'ailleurs de tous les dirigeants nationalistes de l'ex-Yougoslavie. Elles ne trouvèrent rien à redire quand la Slovénie et la Croatie firent sécession en 1991, ni au fait que, s'affichant « grand-serbe », Milosevic se fît le défenseur des minorités serbes dans les différentes régions de l'ancienne fédération yougoslave. Toutes ces politiques ouvraient la voie à la « purification ethnique », c'est-à-dire au regroupement forcé sur le même territoire de populations de même origine, disloquant ainsi la Yougoslavie de Tito qui avaient au moins eu le mérite de faire cohabiter et se mêler des peuples d'origines diverses.

Dès 1990, le Serbe Milosevic et le Croate Tudjman, qui menait pour son compte une politique identique, furent les interlocuteurs privilégiés des grandes puissances. Ils l'étaient encore lors de la signature en 1995 des accords de Dayton, aux États-Unis, qui entérinèrent le découpage de la Bosnie en trois entités hostiles.

En février 1998, alors que se manifestait une forte résistance de la population albanaise au Kosovo, Milosevic lança sa police contre elle. Les grandes puissances, qui se méfiaient de la montée d'une résistance armée au Kosovo, celle de l'Armée de Libération du Kosovo (UCK), laissèrent faire Milosevic, considéré par elles comme l'homme fort capable de faire régner l'ordre sur son territoire.

Mais en 1999 les mêmes grandes puissances, dans le sillage de l'impérialisme américain, se mirent à expliquer que le sort des Kosovars leur importait désormais. Elles firent mine alors de découvrir le caractère dictatorial du régime de Milosevic. À cette date, cela faisait pourtant dix ans que celui-ci avait supprimé le statut d'autonomie de la province du Kosovo, qu'il avait aggravé la situation de la population d'origine albanaise, non seulement sur le plan de la langue mais également en lui rendant plus difficile l'accès à l'emploi ou au logement.

... à son élimination...

Les bombardements de l'OTAN semèrent la terreur sur les populations et eurent leur lot de prétendues bavures. Les obus frappèrent notamment des cars de civils, un train de réfugiés, des marchés, l'hôpital de Nis en Serbie (dont l'équipe municipale appartenait à l'opposition à Milosevic !), des villages kosovars et même l'ambassade de Chine à Belgrade, ce qu'un général de l'aviation américaine commenta ainsi : « *Nous ne sommes pas là-haut, à une altitude invraisemblable, en train d'essayer de faire la différence entre les bons et les méchants.* »

En choisissant l'escalade guerrière et le terrorisme des bombardements, les grandes puissances entendaient non seulement rappeler à l'ordre le régime de Milosevic mais également signifier aux peuples du monde entier - et cela, quoi qu'il en coûte aux peuples de l'ex-Yougoslavie en vies humaines et en souffrances - qu'elles seules désormais avaient un rôle de gendarme partout dans le monde, y compris dans des territoires qui leur échappaient auparavant.

Et, pour ceux qui auraient l'illusion de croire qu'à la différence de l'OTAN, bras armé de l'impérialisme, l'ONU pourrait jouer un rôle positif, la mise sous tutelle du Kosovo, avec comme chef de l'administration Bernard Kouchner, devait montrer que l'ONU ne fit que poursuivre, par d'autres moyens, ce que les bombardements de l'OTAN avaient commencé. Et l'accession finale du Kosovo à l'indépendance n'a abouti qu'à parachever la dislocation de la Yougoslavie. Ce fut peut-être une réussite pour tous les roitelets qui règnent aujourd'hui sur ses dépouilles, mais cela a constitué à coup sûr un désastre pour les peuples qui ont payé au prix fort ce dépeçage.

... et à une nouvelle balkanisation de la région

Le jeu sanglant entremêlé des dirigeants nationalistes et des grandes puissances a non seulement exacerbé les sentiments ultra-nationalistes, renforcé les courants politiques les plus réactionnaires, mais d'abord contribué à semer le désarroi et la démoralisation au sein de la population de l'ex-Yougoslavie. En intervenant dans cette région du monde, comme elles l'avaient fait à maintes reprises dans le passé, les puissances impérialistes ont contribué à rétablir ce qu'étaient les Balkans d'autrefois, c'est-à-dire un carcan pour les aspirations des peuples de cette région.

Jacques FONTENOY

• Hôpital de la Conception – Marseille

Grève aux Urgences

Même s'il continue à recevoir les patients, le service des Urgences de l'hôpital de la Conception s'est déclaré en grève depuis le lundi 30 mars. La grève a débuté parce que les conditions de travail étaient devenues insupportables, faute de personnel et de matériel suffisant.

L'accueil se fait par deux infirmières qui orientent les patients soit vers les petites urgences, dites « Bobologie », soit vers les urgences lourdes. En guise de bureau, c'est un meuble instable, qui bouge et qui a tendance à se déplacer à la moindre poussée. L'accueil s'effectue derrière une porte constamment ouverte à cause de l'incessant va-et-vient.

L'affluence a considérablement augmenté car, depuis quelques mois, les urgences de trois arrondissements de Marseille ont été rajoutées à celles de la Conception, sans que le personnel nécessaire suive.

L'attente est importante et alimente la tension qui ne cesse de monter. L'angoisse des malades et de leurs familles est considérable et peut se traduire par des cris et même aller jusqu'à des agressions contre le personnel. Certains demandent alors un changement vers un autre service de l'hôpital. Ainsi, le manque de personnel alimente encore plus l'insuffisance aux Urgences. Pour le personnel restant, cela se traduit par davantage de contraintes : une présence deux week-ends sur trois, l'impossibilité de prendre ses repos, ses RTT et de poser trois semaines de vacances, etc. Quant au matériel, on manque de tout : de chariots, de fauteuils roulants, de matériel médical récent.

L'endroit où se fait le tri des malades.

LO

Un mouvement de grève avait déjà eu lieu en décembre 2008. La direction avait rapidement prélevé trois agents sur d'autres services. Il n'en reste plus qu'un, et d'autres demandent leur mutation. Le problème n'a donc été que reporté et il va être encore aggravé, car les Urgences d'un grand hôpital du sud de Marseille, Sainte-Marguerite, doivent fermer et les patients doivent être envoyés sur la Conception.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble du personnel des Urgences s'est déclaré en grève et dénonce les mauvaises conditions de travail.

Si l'hôpital public manque à ce point de moyens en personnel et en matériel, il n'en est pas de même pour le secteur privé de Marseille, qui a reçu des mains de la ministre une enveloppe de 54 millions d'euros. Pendant le même temps, le public ne doit recevoir que 9 millions d'euros... pour sa modernisation.

Correspondant LO

• La Poste – banlieue grenobloise

Grève des facteurs

Le jeudi 26 mars, les facteurs des deux villes les plus importantes de la banlieue grenobloise, Échirolles et Saint-Martin-d'Hères, se sont mis en grève, excédés par leurs conditions de travail, et cela sans attendre les cinq jours de préavis obligatoires.

Ils s'opposent aux réductions de postes, à la suppression de plusieurs tournées, à la mise en place de « facteur d'avenir ». Réunis devant la direction départementale de La Poste, à Grenoble, ils ont été rejoints par les ouvriers de Caterpillar en manifestation.

Le lendemain, les grévistes étendaient le mouvement à d'autres centres-courrier. Les facteurs des villes de Pont-de-Claix, ainsi qu'une partie de ceux de Fontaine se mettaient aussi en grève. Et c'est à une cinquantaine qu'ils ont occupé la poste centrale de Grenoble, le vendredi 27 mars au matin.

Au bout de quelques heures la direction qui, parlant de grève illégale, ne voulait rien entendre, acceptait finalement d'ouvrir des négociations avec des délégués de chaque bureau.

Les grévistes ont décidé la suspension de leur mouvement, mais restent mobilisés et repartiront en grève si leurs revendications ne sont pas satisfaites.

Correspondant LO

• Christian Streiff

Le licencieur licencié

Le patron de PSA Peugeot-Citroën a donc été sèchement mis à la porte du groupe par la famille Peugeot, dimanche 29 mars. Moins sèchement toutefois que les milliers d'intérimaires qu'il a mis à la porte de PSA pendant les deux années où il a sévi.

Christian Streiff est bien représentatif de ces hauts cadres que les bourgeois se disputent pour diriger leurs entreprises. Étrange société où des ingénieurs issus des plus prestigieuses écoles ne se servent de ce qu'ils y ont appris que pour devenir des licencieurs professionnels ou des « cost killers » (des « tueurs de coûts ») selon l'expression à la mode !

Streiff, sorti major, c'est-à-dire premier de sa promotion, de l'école des Mines, a toujours fait ce sale métier : chercher à faire gagner de l'argent à ses employeurs capitalistes en rendant plus pénible le travail des autres. Co-patron de Saint-Gobain jusqu'en 2005, il a par exemple suscité ce commentaire admiratif d'un de ses proches : « *Lorsqu'il s'occupait de la bouteille de verre en France, il a réussi à faire passer la production de 400 à 1 000 bouteilles par ouvrier sans que personne y trouve à redire* » !

Embauché chez PSA en 2007, après un passage chez Airbus, Streiff y avait le même objectif : faire augmenter la productivité, aggraver la charge de travail de chaque ouvrier et supprimer des postes. Il y a plutôt bien réussi, avec notamment un plan de 11 800 départs programmés sur deux ans. Streiff est également – c'est moins connu – membre du conseil de surveillance du groupe Continental, qui est en train de tenter de licencier 1 100 travailleurs à Clairoix.

Comme toute peine mérite salaire, Streiff avait chez PSA un salaire oscillant, selon les bonus, entre 2 500 et 5 000 euros… par jour. Mais son salaire, ses bonus, ses primes, et même les conditions probablement pas trop dures dans lesquelles il négociera son départ, ne sont finalement que des pourboires aux yeux de la famille Peugeot qui, elle, a encaissé des milliards grâce à ces gains de productivité.

Aujourd'hui, Streiff pleurniche dans la presse et se juge maltraité par la famille Peugeot, lui qui aurait tant donné à l'entreprise. Cela a de quoi énerver les travailleurs de PSA : Streiff n'était pas si sensible lorsqu'il expliquait, à des ouvriers qui s'étaient ruiné la santé sur les chaînes de montage, qu'ils étaient « de trop », et feraient mieux d'aller chercher du travail ailleurs.

Juste après l'arrivée de Streiff à PSA, une grève de six semaines avait éclaté, pour les salaires, à l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Il n'y a plus qu'à espérer que tous les travailleurs de PSA souhaiteront la bienvenue à son successeur de la même manière !

Pierre VANDRILLE

Nouveau sabreur d'emplois à l'horizon

Le successeur de Christian Streiff s'appelle Philippe Varin. Il devient patron de PSA après avoir notamment dirigé le groupe sidérurgique Corus.

Ce groupe vient d'être racheté par le milliardaire indien Tata, avec à la clé un plan de 3 500 suppressions d'emplois. Avant de quitter Corus, Varin a laissé derrière lui l'annonce de la fermeture, à l'été prochain, de trois usines en France, dans le Nord, le Vaucluse et en Haute-Savoie.

De quoi inciter les ouvriers de PSA à se préparer à ne pas se laisser faire !

• Caisses d'allocations familiales

La chasse à... 0,05 % de fraudeurs

Les Caisses d'allocations familiales (CAF) sont en panne depuis plusieurs semaines. Dans plusieurs endroits (Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône) des guichets d'accueil ont dû être fermés. Et tout le personnel, avec parfois des heures supplémentaires obligatoires, s'est trouvé mobilisé pour traiter les innombrables dossiers en souffrance.

À l'origine de cette situation désastreuse, qui pénalise gravement des gens souvent très pauvres pouvant difficilement vivre sans prestations sociales, il y a un manque chronique de personnel depuis des années. Une situation qui laisse en permanence les CAF « la tête juste au-dessus de l'eau ».

Mais il y a en plus la décision du pouvoir de faire la chasse aux fraudeurs. Pour Sarkozy et consorts, les allocataires, la plupart du temps pauvres, sont des fraudeurs en puissance. D'où l'idée de croiser les fichiers des CAF et ceux des impôts (certaines allocations, comme l'APL, dépendent des revenus). L'ennui, c'est qu'il existe une foule de raisons qui entraînent des différences. Notamment le fait que ceux qui ne payent pas d'impôts ne remplissent souvent pas leur déclaration de revenus. Cela amène une masse de courrier, de coups de téléphone, de visites de vérification qui conduisent à la paralysie du système.

Il y a certes des fraudeurs. Ainsi en 2006 la Caisse nationale d'allocations familiales annonçait que, pour 40 millions d'opérations de contrôle effectuées (contre 30 millions l'année précédente), elle avait détecté 3 654 malversations, avec un préjudice de 35,1 millions d'euros. Comparé aux 64 milliards de prestations versées, cela représente 0,05 % du total.

Les banquiers, eux, n'ont pas « fraudé » de seulement 0,05 %, mettant toute l'économie en péril. Mais Sarkozy ne les a pas considérés comme des fraudeurs à qui on coupe les ressources. Au contraire, il les arrose de milliards.

Correspondant LO

• SNCF

Les élections professionnelles sous le régime de la nouvelle représentativité syndicale

Les élections professionnelles ont eu lieu le 26 mars dernier à la SNCF. Les précédentes dataient de mars 2006. Cette élection se déroulait dans le cadre des nouvelles règles de représentativité syndicale en application de la loi du 20 août 2008, concoctée par le Medef, la CGT et la CFDT. Ces nouvelles règles stipulent que, pour être reconnu représentatif dans une entreprise et pouvoir siéger à la table des négociations, un syndicat doit obtenir au moins 10 % des suffrages exprimés aux élections au Comité d'établissement.

Entretien du réseau électrique SNCF.

LO

Avant même l'élection, cette disposition avait poussé au regroupement de plusieurs syndicats afin qu'ils puissent franchir le seuil fatidique de 10 %. Ainsi, la CFDT s'est alliée à la FGAAC, syndicat corporatiste d'agents de conduite. FO a conclu des accords locaux avec la CFE-CGC et l'UNSA (syndicats autonomes) avec la CFTC. Il n'y avait que la CGT et Sud-Rail qui se présentaient seuls.

La CGT passe de 40,13 % à 39,30 %. Après avoir reculé de 4 % en 2006, son léger tassement ne l'empêche pas de rester, de très loin, la première organisation syndicale à la SNCF. Derrière, l'UNSA passe de 14,49 % à 18,05 %. La presse a monté en épingle cette progression, mais l'UNSA récupère en fait les voix de la CFTC avec laquelle elle a fait liste commune dans nombre de régions. Par rapport à 2006, le total des voix UNSA + CFTC reste parfaitement stable. Sud-Rail passe de 14,5 à 17,1 %. Le pôle CFDT-FGAAC, avec 11,6 % perd 3 % par rapport au total obtenu précédemment par ces deux organisations. Enfin, le dernier regroupement FO-CFE-CGC reste stable avec 8 %.

La progression de Sud

Sud-Rail est donc le seul syndicat à connaître une progression réelle. C'est le cas dans des secteurs où ses militants sont apparus comme des animateurs des grèves récentes, alors que l'appareil CGT avait, lui, le pied sur le frein. Ainsi, sur la région de Paris Saint-Lazare, lors de la grève d'un mois des conducteurs de trains en décembre et janvier derniers, la fédération CGT s'était désolidarisée des grévistes de manière publique et répétée, au risque d'apparaître en collusion avec Sarkozy qui avait traité le syndicat Sud d'« irresponsable ». Les cheminots se sont servis de leur bulletin pour désavouer l'attitude de la CGT. Rien que sur le dépôt, Sud-Rail double ses voix et dépasse les 50 %.

Autre exemple, à Paris-Nord, lors de la grève sur les retraites, nombre de militants CGT avaient choisi, contre la volonté de leur appareil, de rester fidèles à l'intérêt du mouvement. Ils ont alors été privés de responsabilités par les dirigeants de la CGT et ont rejoint Sud. Chez les agents de conduite, la liste Sud, qui jusque-là obtenait un score marginal, obtient 23 % sur le secteur et 53 % sur le secteur banlieue. Sud connaît aussi une importante progression chez le personnel sédentaire de la gare.

Si de tels mouvements électoraux ont été marquants dans certains secteurs, à l'échelle nationale, il n'y a pas eu de grands bouleversements dans le rapport de force électoral entre fédérations syndicales.

Qui viendra s'asseoir à la table des négociations ?

La nouveauté réside plutôt dans les conséquences de la nouvelle loi sur la représentativité. En effet seuls quatre syndicats ont dépassé les 10 % et sont donc aujourd'hui reconnus comme représentatifs au niveau national : la CGT, l'UNSA, Sud et la CFDT. Pour les autres, cela se traduit par une perte importante de moyens : disparition de permanents, de locaux et d'heures de délégation syndicale. À l'inverse, la CGT, malgré son recul, s'est dite au contraire satisfaite des résultats, car elle devient un « interlocuteur incontournable » dans les négociations par les vertus de la nouvelle loi.

Celle-ci stipule en effet que, pour être valable, un accord d'entreprise nécessite la signature de syndicats représentatifs représentant au moins 30 % des voix, à condition qu'il ne soit pas rejeté par des syndicats représentant 50 % des voix. Or, l'UNSA et la CFDT n'atteignant que 29 %, la signature de la seule CGT suffira donc pour qu'un accord d'entreprise soit validé.

Didier Le Reste, le secrétaire fédéral CGT, a prétendu que la CGT assumerait ses responsabilités mais serait « plus exigeante » que les autres syndicats. Cela n'a pas eu l'air d'inquiéter la direction de la SNCF. En effet la CGT signe déjà 40 % des accords d'entreprise et elle ne s'opposait quasiment jamais aux accords signés par les syndicats minoritaires.

La CGT sera sans doute désormais davantage amenée à endosser la responsabilité d'accords discutables auprès de sa base. Mais l'intérêt des cheminots et des militants est tout autre : il leur faut préparer d'urgence une riposte aux mauvais plans du gouvernement et de la direction, tout en sachant que « ce n'est pas dans les salons qu'on obtient satisfaction ».

Christian BERNAC

• Compagnie parisienne de chauffage urbain

Un mouvement victorieux

La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) gère le réseau de vapeur qui chauffe le quart de Paris, plus quelques quartiers de villes limitrophes de la capitale. La CPCU est une société d'économie mixte, concession de la Ville de Paris. Ancienne filiale EDF, elle a été privatisée en 1991 et fait partie du groupe GDF-Suez.

La vapeur est produite par des chaudières qui brûlent en priorité des ordures ménagères, mais qui fonctionnent aussi au gaz, au charbon et en dernier lieu au fioul (de loin le moyen le plus onéreux).

Les bénéfices nets de cette compagnie de 500 salariés ont été de 12 millions d'euros pour l'année 2008. Mais ce n'est pas pour cela que les salaires et les conditions de travail sont à la hauteur.

Depuis des années, les représentants du personnel font état du mécontentement du personnel. Cette saison d'hiver a été particulièrement éprouvante et la colère est montée d'un cran chez les agents de production.

En février, les travailleurs de la principale centrale, celle de Saint-Ouen, décidaient de se battre pour obtenir une prime de technicité, que la direction a accordée. Cela a donné des idées aux cinq autres centrales et, lors des AG qui se sont tenues, les travailleurs ont dénoncé les conditions de travail dans les chaufferies, l'utilisation de produits cancérigènes. Ils ont demandé la reconnaissance de la pénibilité, l'embauche de personnel, la reconnaissance des compétences, une prime de transport pour les personnels travaillant en 3x8 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7). Les victimes de l'amiante (obligées de passer par des années de guerre juridique ou d'accepter un chèque de la direction) ont demandé l'application de l'accord amiante GDF-Suez.

Un préavis de grève a été déposé pour une grève reconductible à partir du 16 mars. Bien sûr, il n'était pas question de couper le chauffage urbain mais de pénaliser la direction sur les coûts de revient, en jouant sur les priorités d'utilisation de combustible plus onéreux.

Le 16 mars, à 6 heures du matin, les chaudières à charbon se retrouvaient à l'arrêt, deux des trois centrales d'incinération d'ordures quasiment à l'arrêt, une des deux centrales à gaz, qui produisent de l'électricité en plus de la chaleur sur le réseau, sérieusement diminuée, et le fioul utilisé plein pot. Le bras de fer s'est donc engagé. Les différents chefs des sites concernés ont vainement tenté de ramener le personnel à la raison. Mais quand ils ont vu la détermination des grévistes, la plupart d'entre eux étant venus sur leurs sites avec paquetages et lits de camp, ils ont dû admettre leur impuissance.

Le mardi 17 mars, la direction a jeté l'éponge : mis à part la pénibilité qui fera l'objet d'études, le reste a été accepté, dont une prime de technicité de 100 euros par mois. L'accord amiante EDF sera applicable, les équipes seront renforcées, une prime équivalant à la carte orange est accordée pour les agents obligés de prendre leur voiture à cause des horaires en 3x8.

Cela faisait des décennies qu'il n'y avait pas eu un tel sursaut au sein du personnel. Avant la grève, beaucoup pensaient qu'il était impossible de faire quelque chose mais depuis, à commencer par les intérimaires, les yeux brillent. Les jeunes ont énormément appris et ce mouvement victorieux s'est terminé sous les applaudissements.

Correspondant LO

LO

• Caterpillar Grenoble-Echirolles (Isère)

En grève

Cela fait maintenant deux semaines que les ouvriers de Caterpillar à Grenoble et Echirolles (2 500 salariés sur les deux sites) protestent contre le plan de 733 suppressions d'emplois.

Mercredi 18 mars au soir, les négociations traînant en longueur, la direction qui s'était barricadée avec vigiles et chiens de l'usine a dû battre en retraite si précipitamment que le directeur en a perdu sa chaussure. On le surnomme depuis « Cendrillon ».

Une semaine plus tard, le 25, à l'appel de l'intersyndicale, une assemblée a rassemblé plus de 600 salariés. Si pour beaucoup empêcher les licenciements semble impossible, tout le monde a bien conscience qu'une multinationale comme Caterpillar, qui fait 3,5 milliards de dollars de profits, peut verser des indemnités conséquentes à ceux qui partent. Les travailleurs réclament donc pour les licenciés 30 000 euros pour tous et trois mois de salaire par année d'ancienneté. Ils refusent l'annualisation du temps de travail et la remise en cause des acquis pour ceux qui resteront.

Vendredi 27 mars, le maire de Grenoble Michel Destot accompagné du député de la circonscription, PS comme lui, est enfin venu apporter son soutien aux salariés chez Caterpillar. Sous les applaudissements, ils ont été propulsés en tête de manifestation et conduits sous les fenêtres de la direction... où ils ne sont pas restés longtemps.

En fin de journée, les travailleurs étaient encore une centaine à envahir le conseil de la Métro (la communauté d'agglomération grenobloise).

Finalement cette mobilisation, dont la presse et les médias locaux se sont largement fait l'écho a amené une augmentation de 37 % de l'enveloppe globale pour l'indemnisation des licenciements. Après ce premier succès encourageant, le lundi 30 mars, jour de reprise du travail, les plus mobilisés se sont adressés aux équipes du matin. À l'exception d'une partie des salariés des bureaux, la grève a été quasi totale et les ateliers ont été occupés dans les deux usines. Les équipes d'après-midi s'y mettaient à leur tour.

La grève a continué le mardi 31 mars et, pour faire pression sur la direction, les travailleurs ont bloqué dans son bureau le directeur de l'usine de Grenoble et trois autres cadres. Ils ont été libérés mercredi 1er avril. Le même jour Sarkozy annonçait qu'il voulait « sauver le site ». Au moment où l'aciérie de Gandrange ferme définitivement, alors que Sarkozy avait aussi promis de la sauver, ces déclarations ne peuvent que laisser rêveurs. En tout cas, ces promesses n'ont pas arrêté la mobilisation des travailleurs de Caterpillar qui n'ont pas dit leur dernier mot devant le refus de la direction de prendre leurs revendications en compte.

Correspondant LO

• Rencast-Chateauroux (Indre)

Le patron peut payer

La grève a commencé chez Rencast, sous-traitant automobile, le jeudi 12 mars quand l'actionnaire principal a annoncé qu'il mettait le groupe en liquidation judiciaire. Le tribunal de commerce de Lyon, pour sa part, a décidé d'une période d'observation de trois mois pour trouver un éventuel repreneur ou procéder à la liquidation. Lors de l'assemblée générale du 13 mars, la grève avec occupation a été décidée à l'unanimité. Le lundi 16 mars, une plateforme de revendications a été déposée : maintien des 126 emplois, heures de grève payées, augmentations des salaires.

L'organisation de l'occupation a été prise en main par les grévistes qui ont créé une « équipe travail » chargée de l'entretien des moyens de fusion que nous ne pouvons stopper. Ont été également désignés un responsable cuisine, propagande, sécurité, etc.

Des entreprises font des dons, des enseignes accordent des réductions sur les victuailles, et les nombreuses visites renforcent la détermination des 123 membres du personnel, tous en grève. Les trois cadres non grévistes essaient bien de travailler une heure par semaine, et ils ont déjà fait l'inventaire trois fois...

Les grévistes ont prévu de s'adresser à la population en bloquant un rond-point avec des travailleurs de l'usine Mead, eux aussi menacés.

Une réunion avec l'administrateur devait avoir lieu le lundi 30 mars à Bron, où devaient être données des réponses aux revendications. Rencast peut payer, tout comme les donneurs d'ordre Peugeot et Renault.

Correspondant LO

• Rhodia Belle-Étoile – Saint-Fons (Rhône)

Une attaque en règle contre le personnel

Depuis plusieurs semaines maintenant, la direction du groupe Rhodia cherche à faire avaliser par les organisations syndicales un accord en vue « *d'améliorer sa compétitivité* ».

Quand les patrons utilisent ce genre de terme, en général, cela ne présage rien de bon pour les travailleurs. En l'occurrence, Rhodia voudrait pouvoir disposer à son gré de la plus grande partie des congés payés, ainsi que des RTT. Cela lui permettrait de mettre les travailleurs en « congés » lorsque les commandes sont au plus bas et de les faire travailler dans le cas contraire. En outre, Rhodia voudrait pouvoir dispatcher les salariés d'un site à un autre, en fonction des besoins, voire même pouvoir les mettre à disposition d'autres entreprises !

Mais ce plan « *d'amélioration de la compétitivité* » prévoit aussi la suppression de plus de 130 postes au total, sur les sites de Belle-Étoile (Rhône), Valence (Drôme) et Melle (Deux-Sèvres). Cerise sur le gâteau : Rhodia écarte toute idée d'augmentation des salaires pour 2009.

Après les mesures de chômage partiel déjà appliquées fin décembre, ce projet de la direction a un goût de provocation. Le patronat voudrait profiter de la conjoncture économique pour imposer de nouveaux reculs, une flexibilité du travail encore plus grande.

La mobilisation monte sur les sites. De nombreuses réunions d'information sont programmées et la CGT envisagerait un appel à la grève sur l'ensemble des sites de Rhodia. D'ailleurs, lundi 23 mars, des ouvriers de production d'un atelier du site de Belle-Étoile ont donné le ton en débrayant huit heures.

Les semaines à venir s'annoncent mouvementées.

Correspondant LO

• Tassos LPFH-Noisy-le-Sec (Seine-St-Denis)

Plus déterminés que jamais

Depuis le 10 mars, les salariés menacés de licenciement chez Tassos sont en grève et plus déterminés que jamais.

La direction de cette entreprise, numéro deux en France du tarama et autres spécialités, ne pensait pas que les 41 personnes, en majorité des femmes, résisteraient. Un piquet de grève qui se relaye jours et nuits, les week-ends compris, empêche les livraisons des camions. Le week-end, c'est avec les conjoints et les enfants que les grévistes veillent. Ce qui donne un air de grand pique-nique, quand le temps est favorable.

L'usine Tassos est située dans une zone industrielle qui était l'ancien site de Vallourec. D'autres entreprises y sont installées. Chaque jour des travailleurs de ces entreprises expriment leur solidarité. Les habitants de la ville ou des environs viennent aux nouvelles. Lors du marché du mercredi, un petit groupe de grévistes est allé distribuer un tract et a été très bien reçu. Les travailleurs et leurs délégués se sont invités à la réunion du Conseil municipal pour parler de leur grève. L'accueil chaleureux de la salle n'a fait que renforcer leur détermination et les conforter dans leurs droits.

Face à cette détermination, la direction, d'ordinaire si arrogante, a bien été obligée d'en rabattre et de demander à négocier. Ce que, jusqu'à présent, elle avait toujours refusé. Elle propose maintenant 1 000 euros de plus de prime de licenciement, qui passera ainsi à 4 000 euros. Pour les salariés, ce n'est pas assez ! Ils réclament au minimum un an de salaire pour certains et la réintégration pour les autres. En tout cas, une chose est sûre, c'est que l'entreprise n'est pas sur la paille. La direction veut tout simplement, sous prétexte de la crise, licencier et installer de nouvelles lignes de conditionnement, puis rappeler dans quelques mois ceux qui sont aujourd'hui jetés à la rue. Car les carnets de commandes sont pleins, comme elle l'a avoué à demi-mot lors du comité d'entreprise du 31 mars. Alors la grève continue...

Correspondant LO

• Toulouse, procès AZF

La commission d'enquête interne de Total sur la sellette

Après avoir évoqué les conditions de sécurité dans l'usine, le procès de l'explosion de l'usine AZF a abordé l'origine de l'explosion. Les fonctionnaires responsables de l'enquête de police, puis les experts responsables de l'enquête scientifique ont déposé, en concluant qu'il s'agissait bel et bien d'un accident industriel ayant son origine dans l'usine elle-même.

Les uns comme les autres ont été la cible des avocats de Total qui leur ont reproché à mots plus ou moins couverts d'avoir négligé la piste terroriste. Un de ces avocats a même osé évoquer « *l'homme au caleçon* », cet ouvrier d'origine arabe, un manutentionnaire qui a été déchiqueté par l'explosion, et que des journalistes de caniveau avaient qualifié à l'époque de terroriste.

Mais cette stratégie odieuse, dont l'objectif avoué est de semer le doute qui doit bénéficier à la défense de Total, n'a pas empêché que la commission d'enquête interne de Total soit directement mise en accusation.

Cette commission d'enquête interne s'est mise en place dans les heures qui ont suivi la catastrophe, et a pu travailler en parfaite intelligence avec la direction de l'usine. Rapidement elle a su qu'une benne avait été déchargée dans le hangar 221 un quart d'heure avant l'explosion. C'est dans ce hangar, la poubelle de l'usine, que l'explosion a eu lieu.

Le commissaire de police responsable de l'enquête officielle est venu dire qu'il a dû attendre dix jours pour contrôler l'accès au cratère de l'explosion. Et parlant de la commission d'enquête de Total, il a affirmé s'être trouvé dans une situation où le gendarme avait toujours trois longueurs de retard sur le voleur : « *On a vu face à nous une machine terrible, une puissance, avec des possibilités de mettre en œuvre des moyens énormes, alors que nous on ramait. Personne ne ressort grandi d'avoir caché des éléments à l'enquête judiciaire. Je regrette ce comportement. Les victimes méritaient mieux* ».

Non seulement l'enquête interne était en avance sur lui, mais elle ne l'a jamais informé de ses recherches, au point qu'il a dû effectuer une perquisition pour en connaître la teneur. Et c'est à ce moment-là seulement que l'on aurait eu très tôt l'explication de l'essentiel du scénario de l'explosion que les experts officiels ne reconstruiront péniblement que trois ans plus tard.

Et pendant ce temps, toute une mise en scène, faite de fausses rumeurs et d'insinuations, était orchestrée pour donner corps à une explication terroriste, ou extérieure à l'usine, susceptible de disculper le groupe industriel Total… alors que l'enquête interne avait trouvé la plus grande partie de l'explication, et qu'elle la gardait bien secrète !

Correspondant LO

Réédition de la brochure de Lutte Ouvrière
parue en septembre 2002
Un an après l'explosion de l'usine AZF
Les salariés et les sinistrés continuent de payer
Les gros actionnaires continuent de profiter
Prix : 2 euros - Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro

• Victimes de l'amiante

Reprise des manifestations à Dunkerque

De 2004 au début 2006, l'association régionale de défense des victimes de l'amiante du Nord-Pas-de-Calais (Ardeva) a organisé tous les mois à Dunkerque des marches conduites par les veuves des ouvriers morts d'une maladie provoquée par l'exposition à l'amiante. Elle demandait la tenue d'un procès pénal contre les responsables de cet empoisonnement. L'instruction de plaintes déposées en 1994 ayant commencé au pôle judiciaire de santé publique à Paris les manifestations ont été suspendues.

Elles vont reprendre le 14 avril 2009 pour deux raisons. D'abord, contrairement à ce que la ministre de la Justice avait promis l'an passé, l'effectif des enquêteurs permettant l'instruction du procès n'a pas augmenté et ils sont souvent affectés à d'autres tâches comme la lutte contre le dopage sur le Tour de France ou l'importation illicite d'animaux. Au rythme actuel, le procès ne pourra pas se tenir avant 2014, vingt ans après le dépôt des plaintes ! Avec le temps, les personnes concernées directement ou indirectement disparaissent et la perspective d'un procès sérieux avec elles.

Ensuite, les propos de Sarkozy sur la disparition des juges d'instruction inquiètent l'Ardeva. Ce seront les procureurs, donc des fonctionnaires relevant directement du ministre de la Justice, qui devront poursuivre. Or, chaque fois que des procureurs sont intervenus dans un tribunal des affaires de la Sécurité sociale, lors d'une plainte contre un employeur, ce fut pour dire qu'il n'y avait pas de la part de l'employeur de faute inexcusable. Cela ne présage rien de bon de la « réforme » envisagée.

Si les choses ont bougé ces dernières années, c'est grâce aux manifestations des victimes de l'amiante et elles ont bien raison de compter sur leur mobilisation pour obtenir justice.

Serge VIARD

• Universités

Neuvième manifestation nationale

Cette dernière semaine a été marquée par plusieurs rencontres entre les syndicats et les ministres de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale, Valérie Pécresse et Xavier Darcos. Ce qu'il ressort des négociations est très confus. Comme les ministres ne cèdent que sur des points particuliers, une saine méfiance incite ceux qui sont mobilisés à attendre les propositions écrites.

Par exemple, après deux mois de mobilisation, Darcos a annoncé qu'il retardait d'un an son projet sur la formation des enseignants du secondaire. En conséquence, il maintient les formations existantes encore un an. Mais tout le monde se demande ce que signifie au bout du compte ce simple décalage. Par ailleurs, quand on y regarde de plus près, il s'avère qu'il n'abandonne pas complètement l'idée de mettre en place son nouveau système dès la rentrée 2009.

Jeudi 2 avril doit avoir lieu une autre manifestation nationale. Ce sera la neuvième depuis le début du mouvement. À cette manifestation, le personnel non enseignant de l'université devrait être encore plus important que d'habitude. Lors de la préparation du 19 mars, les salariés des universités (ouvriers, techniciens, administratifs) ont commencé à se réunir, discuter et mettre en avant leurs revendications. Comme dans pas mal d'endroits de la Fonction publique, le nouveau statut de fonctionnaire est beaucoup dénoncé. Surtout la possibilité d'être contraint à une mutation à l'autre bout de la France en cas de restructuration de service. Beaucoup voient aussi qu'avec l'autonomie des universités les embauches se font au compte-gouttes et souvent sous contrat à durée déterminée. Et tout le monde ressent aussi l'augmentation de la charge de travail et souffre des salaires qui sont souvent proches du smic. C'est tout cela qui ressort dans les assemblées générales des personnels Biatos (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, ouvriers et personnel de service).

Une des conséquences importante de ce mouvement est qu'il englobe tout le monde. Personnels, étudiants et enseignants ont pris l'habitude de discuter entre eux et de décider collectivement de ce qu'ils font.

Pierre ROYAN

• Expulsions à Lure (Haute-Saône)

Les Kotcharian doivent rester ici

Le 18 mars, à 6 heures du matin, sur ordre du préfet de Haute-Saône, la famille Kotcharian était sortie de son lit par la police. Le « crime » de ce couple et de ses trois enfants : refus du droit d'asile et expiration du délai de l'obligation de quitter le territoire français (OQTF). Ils ont été amenés au Centre de rétention de Metz.

Cette famille, installée à Lure depuis 2005, parfaitement francisée, dont les enfants scolarisés ne parlent que français, devrait être expulsée... en Azerbaïdjan, alors qu'ils n'y ont aucune attache. Les parents, d'origine arménienne, ont quitté le pays à respectivement 8 et 13 ans. Depuis, ils ont été ballotés de pays en pays, et leurs enfants connaissent le même sort.

À l'initiative du Comité d'entraide aux réfugiés de Lure et des environs, l'inhumanité de cette décision d'« éloignement » du préfet mobilise nombre d'habitants avec les enfants de l'école, très touchés de la « disparition » de leurs trois camarades, ainsi que la municipalité qui avait d'ailleurs parrainé cette famille en juin 2008. Les Kotcharian doivent revenir à Lure et avoir le droit d'y rester !

Correspondant LO

• Guadeloupe

Des dizaines de grèves

Bien que la suspension officielle de la grève générale date de près d'un mois, de nombreuses grèves ont lieu en Guadeloupe. Le climat est tel que la rumeur populaire fait planer l'idée d'une nouvelle grève générale prochaine, ce qui donne une idée du climat social.

Pour la plupart, ces grèves sont déclenchées pour l'application de l'accord Bino sur les 200 euros, accord signé pendant la grève (sauf avec le Medef) mais qu'un certain nombre de patrons n'entendent pas respecter ou qu'ils interprètent à leur manière. Que ces derniers ne veuillent pas signer le préambule qui fait référence à l'économie de plantation et au système d'exploitation patronale, passe encore. Mais qu'ils consentent à ne verser que 50 ou 100 euros, cela les travailleurs ne l'acceptent pas.

Ce qui pose problème aux patrons est la « *clause de convertibilité* » de l'accord qui veut qu'après trois ans, ce sera au patron et à lui seul de verser les 200 euros, alors qu'aujourd'hui 100 euros sont payés par l'État et les assemblées locales.

Dans bon nombre d'entreprises, les travailleurs ont déjà obtenu l'application effective de l'accord Bino. Alors qu'après la signature, l'accord ne concernait directement que 17 000 travailleurs, aujourd'hui, ce sont plus de 30 000 qui ont obtenu son application. Soit les grèves ont fait plier les patrons, soit certains ont préféré signer par peur de la grève.

Quasiment tous les travailleurs qui n'ont pas encore obtenu les avantages de l'accord mais qui y ont droit ressentent un sentiment d'inégalité et d'injustice et entendent se battre pour l'obtenir. Ainsi, les travailleurs du port, ceux des plantations de banane, les employés des cliniques privées, de la centrale thermique du Moule, de la centrale diesel de Jarry, de l'IEDOM (Institut d'émission des départements d'outre-mer), sont en grève à leur tour ainsi que les employés de plusieurs hôtels. En tout, sur quinze secteurs d'activité, près d'un millier de travailleurs sont en grève à ce jour.

Les travailleurs de la centrale thermique du Moule bloquent de fait le fonctionnement de l'usine à sucre de Gardel. Du coup les travailleurs de l'usine Gardel qui avaient repris le travail redoublent d'ardeur. Mardi 31 mars, ils ont séquestré les trois directeurs de l'usine après avoir constaté le chiffre « 0 » sur leur fiche de paye. Après quoi les patrons ont cédé.

Dans les plantations de banane, là où les patrons békés refusent de céder, c'est la grève. Dans un certain nombre d'entreprises publiques non concernées par l'accord, les travailleurs de droit privé, eux, le sont. Ainsi à la Chambre d'agriculture, les employés sont entrés en grève. À La Poste, tous les employés se mettront en grève illimitée à partir de jeudi 2 avril.

Les 200 euros net concernent tous les travailleurs percevant un salaire de base compris entre le smic et 1,4 fois le smic (1 849 euros brut). Mais, dans le même accord, ceux dont le salaire est compris entre 1,4 smic et 1,6 smic (2 113euros) ont obtenu une augmentation de 6 %. Et ceux dont le salaire est supérieur à 1,6 smic ont obtenu 3 % d'augmentation. Cela fait donc un volet important de travailleurs concernés par l'accord Bino.

La grève générale et la combativité des militants du LKP ont donné des ailes à plus d'un. Tous se rendent compte que c'est grâce à la grève qu'ils ont obtenu ces augmentations. Seule la lutte paie.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

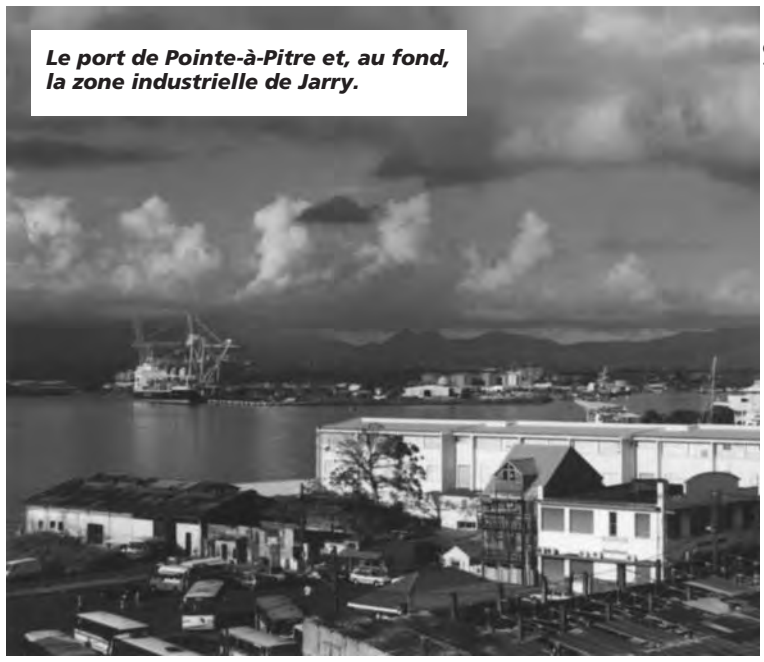

Le port de Pointe-à-Pitre et, au fond, la zone industrielle de Jarry.

• Israël

Les travaillistes vont gouverner à la remorque de la droite et l'extrême droite

Après quelques « fermes » refus et deux semaines de tergiversations, l'ancien ministre travailliste de la Défense, Ehoud Barak, a accepté de rejoindre un gouvernement formé par le vainqueur des élections, Benjamin Netanyahou, chef du parti de droite Likoud.

Présenté à l'investiture de la Knesset, le parlement israélien, ce gouvernement sera formé d'une coalition très conservatrice et regroupera, outre le Likoud, des membres du mouvement ultranationaliste Israël Beitenou (Notre Maison Israël), dont le chef Lieberman occuperait le poste des Affaires étrangères, et des représentants du parti religieux Shas.

N'ayant obtenu que treize sièges sur 120 aux élections législatives, le parti travailliste a approuvé la décision d'Ehoud Barak, qui prétend agir au nom de « *l'intérêt supérieur de l'État* » et vouloir « *faire contrepoids à l'extrême droite* », qui, soit dit en passant, a remporté plus de sièges que les amis de Barak. Des voix se sont néanmoins élevées au sein du parti travailliste contre cette alliance peu ragoûtante.

Mais il semblerait que Barak, contrairement au calcul fait par l'ex-candidate de Kadima, Tsipi Livni, craint moins la puante combine gouvernementale que sa disparition de la scène politique.

Parmi les couleuvres qu'il devra avaler, Barak devra prendre position sur l'accord conclu entre Netanyahou et Lieberman au sujet de trois mille nouveaux logements de la colonie de Cisjordanie Maaleh Adounim. Ce projet viserait à implanter des colons dans une zone qui couperait toute continuité territoriale entre Jérusalem Est et Ramallah et accentuerait encore l'éclatement des territoires palestiniens.

Par ailleurs, la Cour suprême vient de suivre la Knesset qui a voté une loi odieuse, selon laquelle la femme d'un citoyen israélien n'est pas autorisée à le rejoindre en Israël si elle vit dans les territoires palestiniens occupés ou dans un pays arabe considéré comme « hostile ». Des Israéliens juifs et arabes ayant fait appel à la Cour suprême au nom de l'égalité supposée de tous les citoyens, il leur fut répondu par les juristes que « *l'État d'Israël est en guerre avec le peuple palestinien, peuple contre peuple, groupe contre groupe* ». Ce n'est pas nouveau, mais au moins c'est dit clairement et gageons que ce qui reste de la prétendue gauche travailliste n'aura aucun mal à justifier cela, elle qui a posé les fondements de cet État raciste bâti sur la dépossession de la population palestinienne.

Viviane LAFONT

• Brésil

Un luxe provocant, même pour la justice

Eliana Tranchesi ne sera pas restée longtemps dans les prisons brésiliennes, où des milliers de condamnés bien moins favorisés moisissent et meurent dans des conditions indignes. Cette riche patronne du supermarché du luxe Daslu a été condamnée le 26 mars à 94 ans et demi de prison pour contrebande et crimes fiscaux, et aussitôt internée à Sao Paulo. Mais le lendemain même, un juge acceptait sa libération provisoire pour raison de santé.

Son incarcération et sa libération témoignent toutes deux des inégalités sociales dans le pays. Car si sa fortune et ses relations n'ont sans doute pas été pour rien dans sa sortie de prison, sa brève incarcération pouvait apparaître comme une expiation pour le luxe insolent qu'affichent les membres de la classe dominante brésilienne.

Ne pas aller chez les commerçants et fournisseurs, mais faire que ce soit eux qui viennent vous proposer leurs marchandises et leurs services à domicile : c'était le privilège des intendants de la haute noblesse sous l'Ancien Régime. Il avait pour inconvénient un défilé incessant de fournisseurs en tout genre, des marchandages infinis et une perte de temps. Le magasin Daslu, cet immense supermarché du luxe, est exclusivement réservé aux riches clients qui ont l'avantage d'être comme chez eux, de rester entre eux, en ayant accès au plus grand nombre de marques, de produits et de services de la plus haute qualité.

Le bâtiment de ce magasin est un bunker, inaccessible à pied. On y arrive en voiture, après de multiples contrôles, ou en hélicoptère. Par rapport à la ville qui l'entoure, Daslu pratique un isolement total. De la même façon, le personnel se divise en accompagnatrices stylées et blanches, et en soubrettes plus ou moins métissées qui ont pour consigne de ne jamais ouvrir la bouche. Il s'agit, selon la patronne, « *d'offrir tous les rêves en un seul lieu* » : vêtements de grandes marques, nourriture raffinée, voitures haut de gamme, voyages, croisières, etc.

Mais le magasin offre aussi à ses propriétaires une haute rentabilité, renforcée par un certain nombre de pratiques, illégales mais banales dans la bourgeoisie brésilienne : importations frauduleuses ou sous-évaluées, fraude fiscale.

Cela fait au moins quatre ans que la patronne de Daslu était dans le collimateur de la justice et elle avait déjà été arrêtée brièvement en juillet 2005. Ses fraudes fiscales se monteraient à un demi-milliard de dollars. Dans un pays où la misère et le chômage frappent de plus en plus durement les classes populaires, la brève incarcération d'Eliana Marchesi a été présentée comme une mesure démagogique destinée à prouver que les riches n'étaient pas totalement au-dessus des lois. Les vingt-quatre heures pendant lesquelles la patronne de Daslu est restée en prison donnent la limite de cette démagogie.

Vincent GELAS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576